

BULLETIN
DE LA
Société d'Histoire Naturelle
de l'Afrique du Nord

SÉANCE DU 9 MAI 1936
à l'Amphithéâtre B de la Faculté des Sciences.

Présidence de M. H. GAUTHIER, Président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Nécrologie. — Le Président adresse, au nom de la Société, ses bien vives condoléances à notre collègue, M. LESTOQUARD, Chef de laboratoire à l'Institut Pasteur d'Alger, qui vient d'avoir la grande douleur de perdre sa mère.

Félicitations. — Le Président est heureux de féliciter M. BLANCHET, Juge-rapporteur au Tribunal mixte de Tunisie à Hammam-Lif, qui vient d'être promu Chevalier de la Légion d'Honneur.

Admissions. — M. Anselmo PARDO ALCAIDE, Española 4, Melilla (Maroc espagnol). — (*Entomologie: Coléoptères*).

M. B. ZOLOTAREVSKY, Chef de la Mission d'Etudes de la Biologie des Acridiens. — (*Entomologie: Orthoptères migrants*).

Présentation. — M. le Capitaine THIRIET, adjoint au commandant militaire du Territoire, Touggourt (département de Constantine), présenté par M. le Dr FOLEY et M. le Dr MARCHAND.

Dons à la Bibliothèque. — Nous avons reçu de M. LE DU une très intéressante brochure illustrée: *Station Atérienne de l'Oued Djouf El Djebel (région de Tébessa-Chéria)*; de M. le Dr Paul LAURENT un tiré à part

de sa *Contribution à la connaissance de la faune des Vertébrés du Maroc* (Batraciens, Reptiles, Mammifères); de M. Ch. RUNGS une série de brochures d'Entomologie accompagnée d'une note de M. JOURDAN : *Observations biologiques sur les Macrolépidoptères du Maroc*.

Nous remercions très vivement nos collègues de leurs intéressants envois.

Correspondance. — Le Président donne lecture de la lettre suivante, de M. de PEYERIMHOFF :

Monsieur le Président,

La distinction que la Société vient de me conférer me remplit de fierté et de gratitude. Je vous prie de bien vouloir en transmettre l'expression au Conseil, qui m'a présenté, et à nos collègues qui en si grand nombre ont apporté leurs suffrages.

Mon vieux maître Louis BEDEL, aujourd'hui disparu, — et à qui certes une telle place eût été mieux réservée, — m'a guidé vers l'histoire naturelle de l'Afrique du Nord. Puis j'ai trouvé ici les concours les plus précieux, et entre tous celui de mon savant ami le Dr R. MAIRE. L'amitié de notre Compagnie vient couronner, d'un très beau titre, le mérite de l'âge et de la durée.

Je ne voudrais pas terminer cette lettre sans souhaiter à notre Société toute la prospérité que nous ambitionnons, et dont l'audience qu'elle a su acquérir déjà dans le monde savant est l'un des éléments essentiels.

Veuillez, Monsieur le Président, accepter l'expression de mes sentiments très reconnaissants et très dévoués.

P. de PEYERIMHOFF.

Il donne ensuite lecture d'une lettre de la Direction des Territoires du Sud au Gouvernement Général de l'Algérie nous informant que, à la suite de notre lettre du 15 janvier 1936, des ordres ont été donnés pour la surveillance et la protection de tous les vestiges préhistoriques des Territoires du Sud et, en particulier, pour le classement de la station de gravures rupestres du Col de Zenaga.

Enfin la Fédération des Sociétés Savantes de l'Afrique du Nord nous informe que son prochain Congrès aura lieu l'an prochain à Constantine, la semaine après Pâques (28 Mars 1937). Le programme est relatif à Constantine et sa région, mais il n'est pas limitatif. Une excursion, hors-congrès, dans l'Aurès est à l'étude.

Huitième excursion phytogéographique internationale. — M. le Dr R. MAIRE rend compte de la réception des membres de la Huitième Excursion Phytogéographique Internationale, à Oran, par la Société d'Histoire Naturelle de l'Afrique du Nord, représentée par lui-même et par les botanistes oranais membres de notre Société.

Rapport sur la situation financière de la Société.

M. ARMÉ donne lecture du rapport suivant :

« Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil m'ayant confié la mission d'examiner les comptes du Trésorier, je vous apporte aujourd'hui les résultats de cet examen.

La comptabilité de notre Société est ponctuellement tenue par M. BOUCHON qui y apporte toute son attention et en suit tous les détails clairement et avec précision.

La situation pour l'exercice 1935 arrêtée au 31 mars 1936 se présente ainsi :

DEPENSES :

a.	}	Bulletin: 400 pages (25 feuilles à 450 frs).....	10.125 »	
		Suppléments (pour latin et alignements).....	656 90	
		Couvertures (8 à 90 frs).....	720 »	
		8 planches ou cartes sur papier couché.....	480 »	
		Clichage (figures dans le texte et planches).....	2.600 55	
		Tirés à part (dépenses avancées).....	3.062 30	
		Expédition (enveloppes, étiquettes, affranchissements).....	1.527 15	
				19.471 90
b.	}	Emoluments des auxiliaires	700 »	
		Divers (correspondance, convocations, frais généraux).....	760 95	
				1.460 95
c.	}	Cotisation à la Fédération des Sociétés savantes de l'Afrique du Nord	50 »	
		Cotisation à la Fédération française des Sociétés de Sciences naturelles	200 »	
				250 »
		Total des dépenses.....	20.882 85	

RECETTES :

a.	}	Report de l'exercice 1934.....	5.024 12	
		Recettes après clôture de l'exercice.....	116 »	
				5.140 12
b.		Cotisations et abonnements	6.547 50	
c.		Subventions (1) et dons.....	6.800 »	
d.		Ventes de publications (les 2/3 de 293,40).....	195 60	

(1) Subventions : de l'Université d'Alger : 1.800 francs; — de la ville d'Alger : 2.000 francs; — du Département par le Conseil général : 200 francs; — du Gouvernement général (Territoires du Sud) : 1.500 francs; — du Gouvernement général (Services économiques) : 1.300 francs.

s.	{	Contributions des auteurs à l'impression.....	3.330 »	
		Remboursement de frais de clichage.....	2.101 55	
		Tirés à part à la charge des auteurs.....	1.426 50	
				6.858 05
f.	{	Revenus de la Société (portefeuille).....	403 83	
		Intérêts du compte courant	167 56	
				571 39
Total des recettes.....				26.112 66

BALANCE :

Recettes	26.112 66
Dépenses	20.882 85
En caisse au 31 mars.....	5.229 81

Le reliquat à percevoir au titre de l'exercice écoulé s'élève à 685 francs, somme sur laquelle on peut espérer voir rentrer 400 à 500 francs.

L'encaissement s'est trouvé retardé pour plusieurs créances par des formalités administratives. Pour les cotisations (6) et les abonnements (3) en retard : 300 francs au total, notre trésorier a fait les démarches nécessaires. Cependant quelques radiations seront peut-être à prononcer si l'on demeure sans nouvelles de certains sociétaires.

COMPTE DU JUBILE :

DEPENSES :

Volume jubilaire	4.758 75
Couvertures	90 »
Clichés	1.393 75
Planches hors texte	2.110 »
Tirés à part	1.878 90
Affranchissement (frais d'envoi)	397 45
Frais divers (conférence, etc...).....	113 95
Total des dépenses.....	10.742 80

RECETTES :

Souscriptions	2.350 »
Remboursements pour tirés à part, planches et frais de clichage..	1.268 15
Total des recettes.....	3.558 15

BALANCE (excédent des dépenses sur les recettes).....	7.184 65
---	----------

FONDS DE RESERVE :

Solde en caisse de l'exercice 1934.....	2.628 70
Tiers du produit de la vente des publications en 1935.....	97 80
Total.....	2.726 50

Achat de 75 francs de rente 5 % 1920. A déduire.....	1.542 95
Total du fonds de réserve.....	1.183 55

PORTEFEUILLE :

64 fr. 35 en 2 obligations départementales.....	capital
434 fr. 50 en rentes françaises.....	variable

Ainsi, l'exercice 1933 laisserait un excédent brut de 5.229 fr. 81, auquel viendront s'ajouter, au moins partiellement, les sommes à recouvrer au titre de ce même exercice, soit 685 francs.

On serait donc amené à considérer la situation comme satisfaisante, si le déficit du compte particulier dit « du Jubilé » n'était là pour absorber la plus grande partie de l'excédent laissé par le budget général.

Pour le moment, ce déficit brut s'élève à 7.184 fr. 65; mais divers remboursements sont attendus, formant un total de 2.492 fr. 40, ce qui ramènera le déficit de ce compte à 4.692 fr. 25, c'est-à-dire à un chiffre nettement inférieur à l'excédent donné par l'exercice 1935.

On est même en droit d'espérer que cet exercice laissera un excédent final net de 1.000 francs environ.

Votre précédent Commissaire aux comptes avait exprimé le désir de voir capitaliser au moins la somme de 1.125 francs à prélever sur le fonds de réserve. Ce vœu a été largement exaucé attendu que cette capitalisation a atteint 1.542 fr. 95.

Par ailleurs, il n'a pas été possible de songer à notre bibliothèque (reliure et confection d'un catalogue sur fiches), ni à la publication de la 2^e série des Tables du Bulletin pour la période 1922-1934 (treize années).

La réalisation de ces travaux devra être encore retardée; on ne pourra l'envisager qu'avec le retour de balances de fin d'exercice franchement excédentaires.

Ces remarques faites, je propose à votre agrément le projet de budget suivant pour l'exercice 1936 en priant votre Conseil de rechercher les moyens de combler le déficit que fait apparaître la balance :

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1936

RECETTES		DÉPENSES	
Report de l'exercice 1935.....	1.000	Service du <i>Bulletin</i>	12.000
Cotisations et abonnements.....	6.200	Tirés à part (frais non recou-	
Subventions	6.200	vrables)	1.500
Vente de publications.....	150	Frais généraux	1.200
Revenus	450		
	14.000		14.700

Balance : 700 francs.

Communications.

M. le D. R. MAIRE présente un *Ornithogalum* nouveau récolté à El-Hajeb (Maroc) au cours de l'Excursion Phytogéographique internationale. Cette plante, qui a un peu l'aspect du *Galtonia candicans*, constitue une espèce nouvelle ornementale, qui sera décrite sous le nom d'*Ornithogalum Jacobi* Emb. et Maire.

M. H. GAUTHIER présente un *Eriopisa seurati*, espèce nouvelle, et dépose sur le bureau, à ce sujet, une note dont on trouvera le texte dans le Bulletin.

Eriopisa seurati, nouvel Amphipode du Sud-tunisien

par Henri GAUTHIER.

Eriopisa seurati nov. sp.

Entièrement aveugle et dépigmenté, corps grêle et non caréné, à allure générale de *Niphargus*. Glabre, à l'exception de quelques soies très fines que l'on aperçoit aux très forts grossissements sur la marge dorsale du métasome. Tête plus longue que haute, avec des lobes latéraux bien marqués mais largement arrondis (fig. 2, A). La plaque coxale I est légèrement plus haute que longue et obliquement projetée vers l'avant dans sa région inférieure.

Sa marge antérieure est tantôt droite (fig. 3, A et fig. 2, B), tantôt légèrement concave (fig. 2, A) parfois même nettement convexe. Mais elle ne forme jamais, avec la marge inférieure, d'angle vif. Les plaques coxales II, III, IV sont de moins en moins hautes. La plaque II est déjà un peu moins haute que longue, la plaque IV est très basse (hauteur = $6/10$ de la longueur). La marge antérieure des plaques II, III, IV est toujours nettement convexe et elle débordé toujours sur la marge postérieure, plus ou moins concave, de la plaque précédente. Les plaques coxales V, VI et VII, au contraire, ne débordent pas les unes sur les autres. Les plaques épimérales n'ont pas d'angle inféro-postérieur accusé : les plaques épimérales I et surtout II sont largement arrondies vers l'arrière. Quant à la plaque III, elle est comme tronquée vers le bas et sa marge inférieure passe à sa marge postérieure en formant un angle très émoussé. Les unes et les autres présentent sur leur marge postérieure quelques denticulations à peine visibles où s'insère une soie de petite taille. Les trois segments de l'urosome sont nettement délimités, sans aucune trace de fusion.

Les antennes ne portent que des soies très fines et espacées, sans calcéoles chez le ♂. L'antenne I est un peu plus longue que la moitié du corps. Le premier article du pédoncule est sensiblement égal aux deux suivants réunis. Le flagelle accessoire, 2-articulé, ne dépasse pas la moitié du premier article du flagellé principal. Son deuxième article est à peine visible (fig. 2, A₁). Le flagelle principal est composé de 25 à 28 articles. L'antenne II est bien plus courte. Le 4^e et le 5^e articles

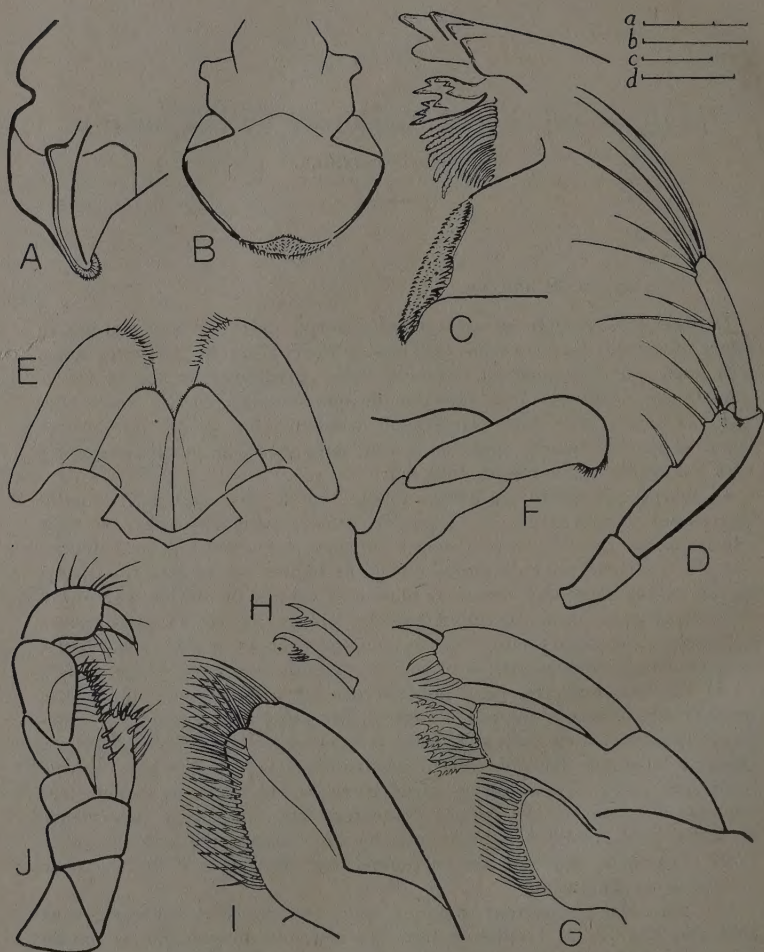


Fig. 1. — *Eriopisa seurali* nov. sp. — A et B: lèvre antérieure de profil et de face (échelle b). — C: mandibule droite, extrémité apicale (d). — D: palpe mandibulaire (c). — E, F: lèvre antérieure, face postérieure et de profil (c). — G: maxille I gauche, face antérieure (c). — H: deux dents de l'endite externe (d). — I: maxille II, gauche, face antérieure (externe) (c). — J: patte-mâchoire, droite, face postérieure (interne).

du pédoncule sont sensiblement égaux. Le flagelle est très réduit : il n'est formé que de 5 ou 6 articles; le 1^{er} est de beaucoup le plus long, le dernier est presque imperceptible.

Les pièces buccales (fig. 1) sont symétriques. La lèvre antérieure (A, B) est arrondie. Le 3^e article du palpe mandibulaire (D) est plus grêle et à peine aussi long que le 2^e. Tous deux portent sur leur marge interne des soies bien développées. Les lobes internes de la lèvre postérieure (E, F) sont grands et fortement saillants. Le lobe interne de la maxille I est bordé d'une quinzaine de soies simples, mais bien développées, sur une seule rangée. Le lobe interne de la maxille II est très étiré dans le sens antéro-postérieur, bordé de multiples soies disposées sur deux rangées, la rangée externe se terminant obliquement par rapport à la marge de ce lobe. Le lobe interne du maxillipède est tronqué, épineux et cilié sur son tiers distal. Le lobe externe porte sur sa marge interne une longue rangée d'épines plus ou moins entremêlées de soies. Le palpe est bien développé (J).

Les gnathopodes I et II sont très dissemblables. Le premier est grêle. Le carpe est trois fois plus long que large, à marges antérieure et postérieure sensiblement parallèles (fig. 3, A). Il porte sur sa marge postérieure 6 rangées obliques de longues soies grêles et sur sa face interne 4 rangées transversales de soies comparables aux précédentes, au nombre de 3, 4 ou 5 par rangée. Le propode est deux fois plus long que large, étroit à sa base, évasé à son extrémité. Sa forme varie sensiblement d'un individu à l'autre et même d'un côté à l'autre du même individu (fig. 2, A₂ et A₃). Le bord palmaire forme une sorte de palette saillante qui débordé l'insertion du dactyle. Cette palette porte environ douze renforts chitineux en forme de chevron et, au niveau de la pointe du dactyle, sur sa face interne, 3 dents bifides (fig. 3, C).

La deuxième paire de gnathopodes est bien plus forte. Le carpe est triangulaire, un peu plus long que large (4 : 3) et il porte sur sa marge postérieure, nettement dilatée, 2 rangées obliques de soies de longueur moyenne (fig. 3, D). Le propode est piriforme, nettement plus long (6 : 4) que le carpe et un peu plus large que lui. Son bord palmaire se termine vers l'arrière par une épine longue mais relativement grêle. Ce bord palmaire porte sur sa face externe une rangée marginale de 10 à 12 épines de petite taille et une rangée submarginale de 4 épines fortes mais courtes, précédée d'un groupe de 3 soies d'inégale longueur (fig. 3, D). Sur sa face interne il porte une rangée marginale d'environ 10 épines de petite taille et une rangée submarginale de 4 épines un peu moins fortes et moins longues que celles de la face externe. Les péraeopodes IV et V ne présentent rien de particulier, sauf leur 2^e article qui est plus ventru qu'il n'est normal. Ils ne possèdent qu'un petit nombre de soies, grêles et peu chitinisées. Les

péreaopodes V, VI et VII sont puissants, leur article basal (2^e article) est largement dilaté. Le péreaopode V est nettement plus court que les deux suivants, qui sont à peu près égaux.

Les uropodes I et II sont normaux mais leurs branches terminales sont un peu plus courtes que leur article basal. Celles de l'uropode I sont égales. Celles de l'uropode II sont inégales : la branche interne est la plus longue. La branche interne de l'uropode III a la forme d'une large écaille, armée dans sa région terminale soit d'une forte épine et de 2 soies, soit de 2 fortes épines. Le premier article de la branche externe est large, foliacé, bordé de chaque côté de 6 à 9 rangées d'épines. Le 2^e article est seulement un peu plus de deux-fois plus long que large et il est trois fois et demie moins long que le 1^{er} article. Il est armé à son extrémité de 8 à 10 soies épineuses; sur sa marge latérale interne de 2 ou de 3 épines échelonnées, plus ou moins entremêlées de soies; sur sa marge latérale externe il est tantôt glabre, tantôt armé d'une épine (fig. 2, A₇), tantôt de 2 épines échelonnées.

Le telson est fendu presque jusqu'à sa base. Il est armé de chaque côté de 3 épines échelonnées et, à l'extrémité de chacune de ses branches, d'une épine entremêlée de quelques soies. La ♀ a des lamelles incubatrices étroites et elle porte 8 œufs.

Pas de caractères sexuels secondaires apparents. Le ♂ ne se distingue guère de la ♀ que par l'absence de lamelles incubatrices, la présence de papilles génitales sur le 7^e segment du mésosome et, lorsque l'on fait la dissection, celle des canaux déférents dans ce segment. J'ai successivement cru avoir décelé des caractères sexuels secondaires sur la plaque coxale I, le gnathopode I et les gnathopodes II. Mais je me suis rendu compte par la suite qu'il ne s'agissait que de variations individuelles : elles sont assez accentuées pour faire illusion lorsque l'on se borne à l'examen de 5 ou 6 exemplaires et que le hasard s'en mêle.

Longueur (♂ et ♀): de 8 à 9 mm. — 21 ♂ et 17 ♀ récoltés par M. le Professeur SEURAT dans un puits (Bir el Amich), à environ 7 kilomètres au S.O. de Mareth et à l'O. de la route nationale de Gabès à Médenine (Sud-tunisien). Dans ce puits, M. SEURAT a récolté non seulement ces 38 *Eriopisa*, mais aussi d'innombrables *Gammarus rhipidiophorus* (Catta), hôtes ordinaires des puits de cette région.

Affinités. — Cette espèce se distingue essentiellement (1) des *Niphargus* et des genres voisins (*Neoniphargus*, *Pseudoniphargus*, *Austroniphargus*, *Niphargopsis*, *Paraniphargus*, *Microniphargus*, *Metaniphargus*) par l'endite interne de sa maxille I, qui a la forme d'une large palette

(1) Elle s'en éloigne évidemment par bien d'autres caractères : gnathopodes, uropodes, etc.

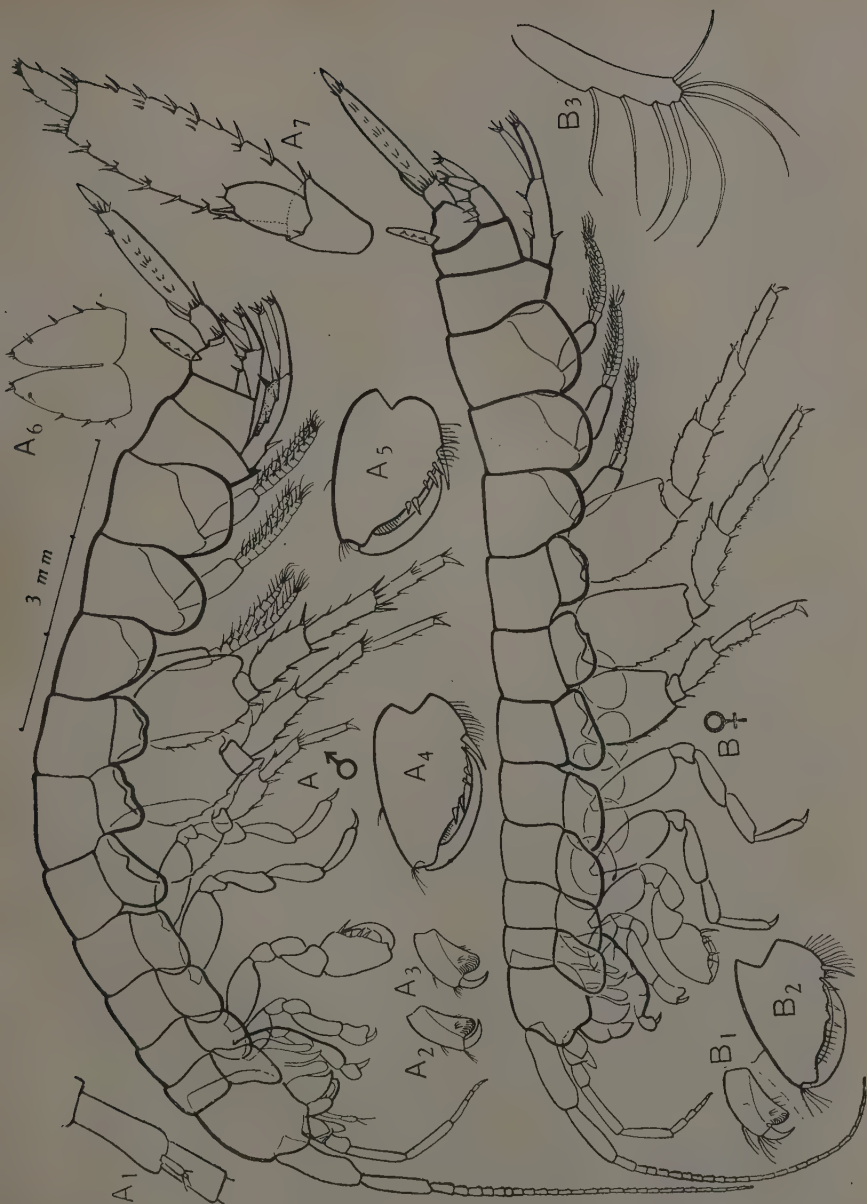


Fig. 2. — *Eriopisa seurati* nov sp. — A: mâle, in toto. — A₁: flagelle accessoire de l'antenne I, avec le dernier article du pédoncule et le 1^{er} article du flagelle principal. — A₂ et A₃: extrémités des gnathopodes I du même ♂. — A₄ et A₅: extrémités de gnathopode II de deux individus différents. — A₆: telson. — A₇: uropode III. — B: ♀ in toto. — B₁ et B₂: extrémités des gnathopodes I et II. — B₃: lamelle incubatrice de la 3^e paire.

ciliée bordée d'une quinzaine de soies subégales et bien développées, alors que dans les genres que je viens de citer l'endite en question est étroit, plus ou moins atténué dans sa région distale et ne porte que 2, 3 ou au maximum 4 soies [15, p. 405 et 6, p. 208 et fig. 216, m¹; 16, p. 17 et fig. 3, Mx₁; 2, p. 213 et fig. 2, B; 10, p. 41 et fig. 2, D; 5, p. 487 et fig. 1, m¹; 18, p. 241 et fig. 4; 14, p. 215; 17, p. 426 et fig. 7, Mx¹, 1].

Chez *Niphargonyx* Derjavin 1927 et *Caliniphargus* Stout 1913 l'endite interne de la maxille I, sans être comparable à celui de l'espèce qui nous occupe, est déjà garni de 5 soies chez *Niphargonyx* et de 7 à 8 soies chez *Caliniphargus*. Mais, dans aucun de ces deux genres il n'existe de lobes internes sur la lèvre postérieure et le 2^e article de la branche externe de l'uropode III est très petit ou absent. En outre, chez *Niphargonyx*, la branche externe de l'uropode III n'existe pas.

Chez *Uroctena*, genre assez mal connu, la forme des gnathopodes suffirait à elle seule pour s'opposer à toute identification générique.

Par ses pièces buccales, notre espèce se rapprocherait beaucoup plus des *Gammarus* (1) et des genres voisins: *Echinogammarus*, *Chaetogammarus*, *Carinogammarus*, *Gammaracanthus*, *Issykogammarus*, etc... Mais elle s'en éloigne par tout un ensemble de caractères importants: forme des uropodes et des plaques coxales, flagelle accessoire de l'antenne I (2), corps inerme, cécité et dépigmentation, etc... Du genre *Hadzia*, comme elle aveugle et efflanqué, à flagelle accessoire très court, à maxille I présentant un lobe interne garni de soies assez nombreuses, à lamelles incubatrices étroites, elle se distingue essentiellement par ses uropodes et ses gnathopodes, ainsi que par l'article II de ses peraeopodes V, VI, VII, très grêles chez *Hadzia*, fortement dilatés ici [9, pp. 214-221, figs 19-23]. Des *Typhlogammarus*, également aveugles et dépigmentés, assez efflanqués, elle se distingue par un ensemble de caractères très marqués: maxilles I, gnathopodes, plaques coxales, uropodes, telson, lamelles incubatrices sont totalement différents [9, pp. 221-222, figs 24 A, 24 et 25].

En définitive, les formes les plus voisines sont les *Eriopisella* et les *Eriopisa*.

On connaît, à l'heure actuelle, sauf erreur de ma part, trois *Eriopisella*: *pusilla* Chevreux 1920 [4, pp. 81-84, figs 6-7], le génotype. C'est une espèce marine, trouvée à marée basse dans le gravier rose de l'île Molène, à 1.500 m. de la côte, près de Trébeurden (côtes septentrionales de la Bretagne, en France). 2^e *sechellensis* (Chevreux 1901) [3,

(1) *Gammarus sens. lat.*; comprenant les *Rivulogammarus*, *Fontogammarus*, *Ostlogammarus*, *Fogammarus*, etc...

(2) Chez les *Fontogammarus*, toutefois, ainsi que chez *Gammarus lacapensis*, (du Sud-tunisien) le flagelle accessoire de l'antenne I est aussi court que chez *Eriopisa*.

pp. 403-406, figs 19-21], espèce marine rangée par CHEVREUX dans le genre *Eriopisa* et que SCHELLENBERG, en 1933, a placée dans le genre *Eriopisella* [13, p. 409]. Elle a été trouvée sur une plage, sous les algues, aux îles Seychelles. 3^e *capensis* (Barnard 1916), espèce marine prise au début pour une *Eriopisa* [1, pp. 187-189, pl. XXVII, figs 16-19] et dont SCHELLENBERG [13, p. 408] fait une *Eriopisella*. Cette forme a été draguée par 156 brasses de profondeur à 42 milles à l'E.S.E. du Cap de Bonne Espérance.

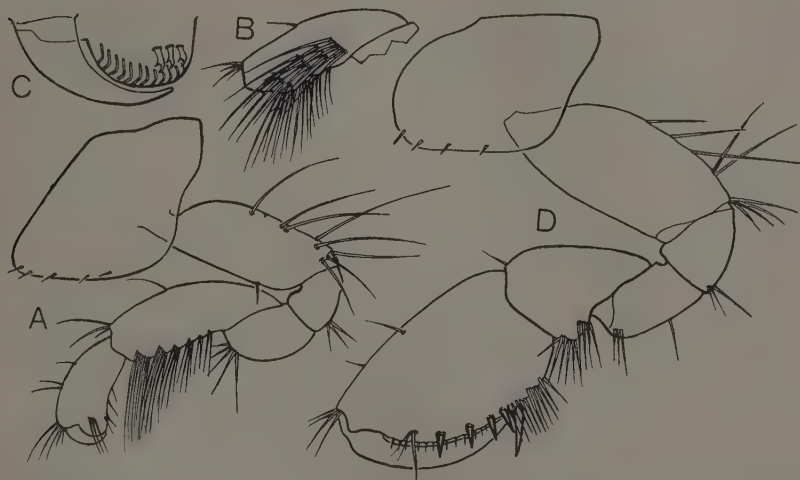


Fig. 3. — *Eriopisa seurati* nov. sp. — A: gnathopodes I, face externe. — B: son carpe, face interne — C: extrémité du propode et dactyle, plus grossis, du même appendice, face interne. — D: gnathopode II.

L'espèce trouvée par M. SEURAT a de grandes analogies avec ces *Eriopisella* : même forme générale, plaques coxales analogues, plaques épimérales comparables. Mais ses pièces buccales sont bien différentes : chez les trois *Eriopisella* ci-dessus citées, en effet, le lobe interne de la maxille I est étroit, allongé, muni seulement de deux ou trois soies distales [4, p. 83 et fig. 7, m¹x; 3, p. 404 et fig. 20; 1, p. 188]. En outre, chez les deux espèces où la maxille II est étudiée, son lobe interne est étroit et ne porte de soies que sur son bord distal [4, p. 83 et fig 7, m²x; 1, p. 188]. Et c'est pourquoi, avec raison, SCHELLENBERG rapproche beaucoup plus *Eriopisella* du groupe des *Niphargus* que du groupe des *Gammarus* [13, p. 408]. Il y a plus: chez *Eriopisella*, ou tout au

moins chez les trois espèces actuellement connues, les deux paires de gnathopodes ne sont pas très sensiblement différentes et le 2^e article de la branche externe de l'uropode III est bacilliforme et ne présente jamais de soies ou d'épines latérales. Pour toutes ces raisons, il est impossible de ranger l'espèce en discussion dans le genre *Eriopisella*.

Du genre *Eriopisa*, on connaît, autant que je le sache, trois espèces : 1^o *elongata* (Bruzeliuss 1859), espèce marine aveugle relativement bien connue et signalée dans l'Océan arctique, les côtes atlantiques de l'Europe et la Méditerranée. Elle doit être considérée comme le génotype. Sars en donne une excellente figure d'ensemble [11, pl. 181, 2]. 2^o *philippensis*, espèce aveugle décrite par CHILTON en 1920 sous le nom de *Niphargus* [7]. Elle avait été recueillie dans un puits d'eau douce aux Philippines. Récemment SCHELLENBERG [12, p. 507] a fait remarquer avec juste raison qu'il s'agissait d'une *Eriopisa*. 3^o *chilkensis*, espèce d'eau saumâtre décrite par CHILTON en 1921 sous le nom de *Niphargus* [8, pp. 531-535 et fig. 4]. Elle est connue de divers points du lac Chilka, lagune littorale dans le golfe de Bengale et elle a été retrouvée dans une lagune littorale de la presqu'île malaise. SCHELLENBERG la rattache également au genre *Eriopisa* [*ibid*, p. 507].

L'espèce dont nous nous occupons diffère essentiellement des trois espèces ci-dessus mentionnées, *elongata*, *philippensis*, *chilkensis*, par le 2^e article de la branche externe de l'uropode III, très court chez *seurati*, presque aussi long que le 1^{er} article chez les autres espèces. Je ne pense pas que cette particularité soit de nature à justifier la création d'un nouveau genre car, par ailleurs, la structure des gnathopodes et des peracopodes, celle des pièces buccales, la forme des plaques coxales sont analogues. Je propose donc de ranger cette nouvelle espèce dans le genre *Eriopisa*, qui sera défini brièvement de la sorte :

***Eriopisa* Stebbing 1890.**

Corps grêle, glabre, non caréné, à plaques coxales très basses : Tête sans rostre. Yeux réduits ou absents. Flagelle accessoire à deux articles, et bien plus court que le 1^{er} article du flagelle principal. Lèvre antérieure arrondie, lèvre postérieure avec des lobes internes. Lobe interne de la maxille I bien développé et bordé de 12 à 15 fortes soies. Lobe interne de la maxille II allongé dans le sens antéro-postérieur et bordé de soies sur une grande partie de sa marge interne (1). Gnathopodes subchéliformes, très inégaux, la carpe de la 1^{re} paire au moins deux fois plus long que large et à bords sensiblement parallèles, le propode

(1) Je dois toutefois mentionner qu'en ce qui concerne *E. chilkensis*, CHILTON reste muet sur ce point et que sa figure (4*) n'est pas probante.

trapézoïdal et dilaté à son extrémité distale. Le carpe de la 2^e paire au maximum une fois et demie plus long que large, le propode ovoïde, toujours beaucoup plus fort que celui de la 1^{re} paire. Urosome à segments non fusionnés. Uropodes III de grande taille, à branche interne très réduite, à branche externe formée de deux articles tous deux foliacés et bordés latéralement d'épines ou de soies. Telson fendu presque jusqu'à la base.

— Le 2^e article de la branche externe de l'uropode III mesure plus de la moitié du 1^{er} article. Le carpe de la 1^{re} paire de gnathopodes est environ 2 fois plus long que large 2

Le 2^e article de la branche externe de l'uropode III mesure moins du tiers du 1^{er} article. Le carpe de la 1^{re} paire de gnathopodes est environ trois fois plus long que large. (Le propode de la 1^{re} paire de gnathopodes est trapézoïdal, moins de deux fois plus large à son extrémité qu'à sa base. Les deux derniers peraeopodes sont subégaux. Plaques épimérales non anguleuses. Pas d'yeux **seurati**

2 Le propode de la 1^{re} paire de gnathopodes est très fortement dilaté à son extrémité distale, deux fois plus large à son extrémité qu'à sa base. Les 3 derniers peraeopodes sont de longueur progressivement croissante et l'article basal du dernier est beaucoup plus dilaté que celui des deux précédents. Les plaques épimérales sont anguleuses 3

Le propode de la 1^{re} paire de gnathopodes est nettement moins de deux fois plus large à son extrémité qu'à sa base. Le dernier peraeopode est beaucoup plus long que les précédents, mais son article basal n'est pas sensiblement plus dilaté que celui des deux précédents. Les plaques épimérales ne sont pas anguleuses. (Elles sont finement dentées. Pas d'yeux).... **philippensis**

3 Le propode de la 2^e paire de gnathopodes est moins de deux fois plus long que large et le carpe est court, quadrangulaire; sa longueur mesure environ le tiers de celle du propode. Le dernier article du palpe mandibulaire est sensiblement égal en longueur au précédent. Les articles proximaux du flagellum de la 2^e

paire d'antennes sont fusionnés. Les yeux sont petits, imparfaits

chilkensis

- Le propode de la 2^e paire de gnathopodes est environ deux fois plus long que large et le carpe est subtriangulaire; sa longueur est environ la moitié de celle du propode. Le dernier article du palpe mandibulaire est nettement plus long que le précédent. Les articles proximaux du flagellum de la 2^e paire d'antennes ne sont pas fusionnés. Pas d'yeux..... **elongata**

Index des travaux cités

- 1 BARNARD (K. H.). — Contributions to the Crustacean Fauna of South-Afrika, *Ann. South-Afr. Mus.*, XV, 1916, 105-132, pl. XXVI-XXVIII.
- 2 CHEVREUX (Ed.). — Amphipodes des eaux souterraines de France et d'Algérie, *Bull. Soc. Zool. Fr. Paris*, XXVI, 1901, 168-179, 197-205, 211-222.
- 3 CHEVREUX (Ed.). — Mission scientifique de M. Ch. Alluaud aux îles Séchelles, Crustacés Amphipodes, *Mém. Soc. Zool. Fr. Paris*, XIV, 1901, 388-438, 65 figs.
- 4 CHEVREUX (Ed.). — Sur quelques Amphipodes nouveaux ou peu connus provenant des côtes de Bretagne, *Bull. Soc. Zool. Fr. Paris*, 1920, 75-87.
- 5 CHEVREUX (Ed.). — Sur un nouveau genre d'Amphipode de la faune française, *Bull. Mus. nat. hist. nat. Paris*, 1922, 487-488, 1 fig.
- 6 CHEVREUX (Ed.) et L. FAGE. — Faune de France, 9, Amphipodes. Paris, Lechevalier, 1925, 488 pp., 485 figs.
- 7 CHILTON (Chas.). — *Niphargus philippensis*, a new species of Amphipod from the underground waters of the Philippines Islands, *Philippine Journ. Sci.*, 17, 1920, 515-521, pl. 1-3.
- 8 CHILTON (Chas.). — Fauna of the Chilka Lake. Amphipoda, *Mem. Ind. Mus. Calcutta*, V, 1921, 521-558.
- 9 KARAMAN (Dr Stanko). — 5. Beitrag zur Kenntnis der Süßwasser-Amphipoden (Amphipoden unterirdischer Gewässer), *Prirodoslovne Rasprave Ljubljana*, 2, 1932, 179-232, 25 figs.
- 10 MONOD (Th.). — *Niphargopsis bryophilus* et var. *petiti*, gen., sp. et var. nov., Amphipode nouveau des eaux douces de Madagascar, *Bull. Soc. Zool. Fr. Paris*, L, 1925, 40-48, 3 figs. (*Niphargopsis* = *Austroniphargus*).

- 11 Sars (G. O.). — An Account of Crustacea of Norway, vol. I, Amphipoda (Text, plates), Christiania, 1895.
- 12 SCHELLENBERG (A.). — Amphipoden der Sunda-Expeditionen Thienemann und Rensch, XIII, *Arch. f. Hydrobiol.*, Suppl. Bd 8, 1930, 492-511.
- 13 SCHELLENBERG (A.). — Niphargus-Problem, *Mitt. Zool. Mus. Berlin*, 19. Bd, 1933, 406-429.
- 14 SCHELLENBERG (A.). — Eine neue Amphipoden-Gattung aus einer belgischen Höhle, nebst Bemerkungen über die Gattung *Cran-gonyx*, *Zool. Anz. Leipzig*, 106, 1934, 215-218.
- 15 STEBBING (T. R.). — Das Tierreich, 21. Lief., Crustacea-Amphipoda, I. Gammaridea. Berlin 1906, 806 pp., 126 figs.
- 16 STEPHENSEN (K.). — *Neoniphargus indicus* Chilton, an Indian freshwater Amphipod, *Rec. Indian Mus. Calcutta*, XXXIII, Part I, 1931, 1-19, 4 figs.
- 17 STEPHENSEN (K.). — Zool. Ergebn. einer Reise nach Bonaire, Curaçao und Aruba, N° 8, Freshwater-and Brackish-water Amphipoda, *Zool. Jahrb. Syst. Jena*, 64, 1933, 416-436, 8 figs.
- 18 TATTERSALL (W. M.). — Freshwater Amphipoda from the Andaman Isles, *Rec. Ind. Mus. Calcutta*, XXVII, 1925, 241-247.

Contribution au Catalogue des Coléoptères de la Tunisie

par le D^r H. NORMAND,

(9^e fascicule) (1).

ASPIDIPHORIDAE

Aspidiphorus orbiculatus Gyll. — El-Feidja, 12.

CISIDAE

Xylographus bostrichoides Duf. — Dans les Polyporacées. Aïn-Draham, 2; Sousse.

Cedrinus camelus Ab. — Souk-el-Arba, 9, 10.

Cis pubescens Dej. (*striatulus* Mel.). — Dans les Polyporacées, vivant sur les arbres les plus divers; saules, abricotiers, chênes, etc. Aïn-Draham, 5; El-Feidja, 3; Fernana; Le Kef; Souk-el-Arba, 11.

C. comptus Gyl. — El-Feidja, 3.

C. nitidus F. — Aïn-Draham, 2.

C. boleti Scop. — Aïn-Draham; El-Feidja, 3; Le Kef.

C. pygmaeus Marsh. — Aïn-Draham; El-Feidja.

C. maurus Peyerh. — Sousse.

LYCTIDAE

Lyctus impressus Com. — Aïn-Draham, branches de *Quercus Mirbeckii* D.R., rongées par *Stromatium fulvum* Villers; Le Kef, issu de branchages de lentisque, attaquées par divers xylophages; TébourSouk, 5.

L. brunneus Steph. — Kébili, 5, éclos de nervures de palmier, attaquées par *Enneadesmus tripinosus* Ol.; Le Kef, branches d'*Acacia tortilis* Hayne provenant de Gafsa.

L. linearis Goeze. — El-Feidja; Fernana, 5; Le Kef; Souk-el-Arba.

L. cornifrons Lesne. — Le Kef, en abondance, dans les branches d'*Acacia tortilis* Hayne provenant de Gafsa et attaquées par de nombreux xylophages.

(1) Cf. Bull. de la Soc. d'Hist. Nat. de l'Afr du Nord, années 1933, 1934, 1935, 1936.

BOSTRYCHIDAE

Stenomera Blanchardi Luc. — Le Kef.

Rhizopertha dominica F. — Kairouan; Kébili, 12, feuilles de palmier; Le Kef; Sidi-bou-Zid, (D^r WASSILIEFF !).

Stephanopachys quadricollis Mars. — Le Kef, 11; Téboursouk, 1.

Bostrychus capucinus L. ab. *nigriventris* Luc. — Bulla Régia, 5; El-Feidja, 8; Fondouk-Djédid, 4; Le Kef; Souk-el-Arba, 5, 6; Téboursouk, 6.

B. capucinus ab. *lucuosus* Ol. — El-Feidja, 8; Le Kef.

Lichenophanes numida Lesne. — Aïn-Draham (AUROUSSEAU !); Ghardimaou.

Bostrychoplites Zieckeli Mars. — Kébili, 5, feuilles de palmier.

Alg. — El-Oued, (D^r CARBONNIER !).

Xylopertha picea Ol. — Fondouk-Djédid, 6; Kairouan; Souk-el-Arba, 6; Tunis, 8, poteaux de figuier supportant un gourbi.

Xylonites retusus Ol. — Aïn-Draham (AUROUSSEAU !).

X. praeustus Germ. — Aïn-Draham (AUROUSSEAU !); Le Kef.

Scobicia pustulata F. — Le Kef, 8, branches de lentisque; Tunis, 8.

Sc. Chevrieri Villa. — Aïn-Draham, 7; Fondouk-Djédid, 11; Le Kef, 11; Souk-el-Arba, 8; Téboursouk, 5; Tunis, 8.

Enneadesmus forficula Fairm. — Kairouan; Le Kef, branches d'*Acacia tortilis* Hayne, provenant de Gafsa; Téboursouk, 7.

En. trispinosus Ol. — Gabès, 6, feuilles de palmier; Kébili, 12; Le Kef, branches d'*Acacia tortilis* Hayne, provenant de Gafsa.

Xylomedes rufocornata Fairm. — Le Kef, branches d'*Acacia tortilis* Hayne, provenant de Gafsa.

Phonapate frontalis F. sp. *uncinata* Karch. — Kébili, 5, 8, troncs de palmier soutenant une vérandah où l'insecte se promenait vers 9 h. du soir.

Sinoxylon sexdentatum Ol. — Vit dans les essences les plus diverses: caroubier, figuier, vigne, etc., mais affectionne particulièrement le lentisque. Aïn-Draham (AUROUSSEAU !); Bordj-el-Amri, 10; El-Feidja, 7; Fondouk-Djédid; Le Kef; Souk-el-Arba, 11; Téboursouk, 7.

ANOBIIDAE

Xystrophorus Vaulogeri Pic. — Kébili, 8, (BOITEL !).

Dryophilus anobioides Chevr. — Aïn-Draham; Le Kef.

Dr. curticornis Pic var. *subimpressus* Pic. — Souk-el-Arba, 1, 12; Le Kef.

Dr. pusillus Gyl. — Aïn-Draham, 6; Camp de la Santé.

Alg. Bône, 5; Philippeville, 10.

Dr. longicollis Muls. — Gabès, 4.

Ochina hirsuta Seid. var. *africana* Pic. — El-Feidja, 6.

- Xestobium rufovillosum* Deg. — El-Feidja, 6.
Ernobius Normandi Pic. — TébourSouk, 3.
Er. pini Sturm. — Fondouk-Djédid; Le Kef; Sakiet-sidi-Youssef, 5; Soliman; Souk-el-Arba, 5.
Er. mollis F. — Le Kef, issu de branches de *Pinus halepensis* Mil.
Oligomerus ptilinoides Woll. — Aïn-Draham.
- Stegobium paniceum* L. — Vit dans les denrées les plus diverses. M. PAGLIANO l'a capturé à Tunis à l'intérieur des biscuits destinés à la troupe. Aïn-Draham; Kairouan, 10; Kébili, 5; Le Kef; Médenine, 11; Radès; Sousse.
- Gastrallus immarginatus* Müll. (?). — Soliman, 6.
G. pubens Frm. — Kébili, 5; Le Kef, 6, éclos de nervures de feuilles de palmier rapportées de Gabès et qui depuis 5 ans m'en donnent toutes les années quelques exemplaires; Sidi-bou-Zid, (D^r WASSILIEFF !).
G. laevigatus Ol. — Aïn-Draham, 7.
Anobium punctatum Geer. — Bizerte, 6, (BOITEL !); Le Kef.
Metholcus cylindricus Germ. — Bizerte, 6, (BOITEL !); Radès; Soliman, 6; Tabarka, 7.
Alg. — Philippeville, 5.
- Xyletinus bucephalus* Ill. — Un peu partout d'Aïn-Draham, 7 à Gabès, 2 et Kébili, 4.
Lasioderma semirufulum Reit. — TébourSouk, 6.
L. Baudii Schils. — Bulla Régia; Fondouk-Djédid, 6; Gabès, 4; Le Kef; Souk-el-Arba, 6; Tunis, 8.
L. serricorne F. — Dans les capitules de divers Garduacées. Aïn-Draham; Bulla Régia, 5; Fernana, 10; Hammam-Lif; Kébili, 3; Le Kef, 6; TébourSouk, 6.
L. Mulsanti Sch. — Hammam-Lif; Le Kef, dans les tiges des Euphorbes vivaces.
L. Redtenbacheri Bach. — Commun dans les capitules desséchés des chardons. Aïn-Draham, 4, 7; Fondouk-Djédid; Kairouan; Kébili, 5; Le Kef; Souk-el-Arba, 6; Tunis, 7.
L. haemorrhoidale Ill. — Mêmes mœurs. Fernana, 5; Fondouk-Djédid; Hammam-Lif, 11; Le Kef, 5; Radès; Souk-el-Arba, 5; Tabarka, 6; TébourSouk, 4.
L. haemor. ab. bicolor Schauf. — Fernana, 5; Fondouk-Djédid; Le Kef, 5; Hammam-Lif; Radès; TébourSouk, 6; Tunis, 10.
L. Festai Pic. — Capitules d'Echinops. Le Kef, 6.
L. torquatum Chevr. (?). — Kébili, 5; TébourSouk, 6.
Theca cribricollis Aubé. — Aïn-Draham.
Th. byrrhoides Muls. — Aïn-Draham, 6; Camp de la Santé; El-Feidja, 6; Fernana, 5.

Th. puncticollis Reit. — Tunis, 3.

Dorcatoma Demmeri Rosenh. — Aïn-Draham, 11.

Caenocara subglobosa Muls. — Aïn-Draham.

PTINIDAE

Gibbium aequinoctiale var. *longicorne* Reit. (?). Plage de Gabès, 4.
Mezium affine Boield. — Kébili, 4; guano de la grotte de Sidi-Abdallati près du Kef.

Paraniptus brunneus Pic. — Bizerte, (BOITEL!); Fondouk-Djédid; Khanguel; Le Kef.

Ptinus Grandjeani Pic. — Téboursouk, 3.

Pt. Martini Pic. — Aïn-Draham, 6; Fernana.

Pt. femoralis Reit. — Aïn-Draham, 6, 11; El-Feidja, 6.

Pt. Reitteri Pic. — Commun en battant les chênes. Aïn-Draham, 11; Camp de la Santé, 3; Fernana, 12; Souk-el-Arba, 10.

Pt. Reitteri ab. *obscurus* Pic. — Aïn-Draham, 11, 2.

Pt. latro Fab. — Aïn-Draham; Le Kef, 1, 3; Sousse.

Pt. testaceus Ol. — Téboursouk, 10; Fernana, 3; Kairouan; Le Kef, 1, 5, 10, parfois dans les terriers; Souk-el-Arba.

Pt. testaceus ab. *brunneus* Duft. — Kébili, 5; Le Kef.

Pt. testaceus ab. *brevipennis* Pic. — Le Kef; Monastir; Tabarka; Téboursouk, 3.

Pt. atricapillus Kies. — Le Kef; Mehdià, 3; Téboursouk, 1.

Pt. subpilosus Sturm. — Kébili, 12.

Pt. Leprieuri Pic. — Fernana, 3.

Pt. Spitzyi Villa. — En battant les arbustes et principalement les chênes. Aïn-Draham; El-Feidja, 12; Fernana; Le Kef; Soliman.

Pt. phlomidis Boield. (?). — Kairouan, 11.

Pt. obesus Luc. — Commun partout dans les détritiques ou en battant les buissons. Tous le Nord de la Tunisie au moins jusqu'à Sousse.

Pt. Olivieri Pic. — Fort-Saint, dans les terriers de rongeurs. (Dr WASILIEFF!).

Pt. Aubei Boield. — Aïn-Draham, 5, en battant les chênes; El-Feidja; Le Kef.

Pt. variegatus Rossi. — Gabès, 4; Kébili, 4; Le Kef; Medjez-el-Bab; Téboursouk, 3.

Pt. tunisicus Pic. — El-Djem; Kairouan, 10; Sousse.

Pt. Theryi Pic. — Bir-bou-Rekba; Cherichera; Fondouk-Djédid; Kairouan; Le Kef; Medjez-el-Bab; Zaghuan, 10.

Pt. Theryi Pic ab. *tomentifer* Pic. — Kébili, 3, 5.

Pt. lusitanicus Ill. — Sous les pierres. Fernana, 5; Kairouan, 10; Le Kef, 1, 4; Mehdià, 3; Radès; Téboursouk, 1.

Pt. xylopertha Reche. — Djerba, 4; El-Djem.

Pt. carinatus Luc. — Commun sous les pierres. Bizerte, 12; Fernana, 3; Fondouk-Djédid; Ghardimaou, 1; Kairouan; Le Kef, 1, 12; Tabarka; Téboursouk, 1; Tunis, 10.

GEORYSSIDAE

Georyssus crenulatus Rossi. — Dans la boue et le sable humides au bord des eaux. Aïn-Draham; Bir-bou-Rekba; Fernana, 5; Le Kef; Soliman; Souk-el-Arba, 5.

G. crenulatus ab. *integrostriatus* Mots. — Aïn-Draham; Fernana, 12; Souk-el-Arba.

G. costatus Cast. — Mêmes mœurs. Aïn-Draham; Bir-bou-Rekba; Fernana; Kairouan; Le Kef; Soliman; Souk-el-Arba, 4.

G. costatus ab. *cupreus* Reich. — Aïn-Draham.

CEDEMERIDAE

Nacerda melanura L. — La Goulette, 5; Le Kef; Radès.

N. dispar Duf. ab. *aurosa* Fairm. — Bulla Régia, 5; Souk-el-Arba, 5.

Sessinia obsoleta Fairm. — Kébili, 4.

S. obsoleta ab. *nigrovariegata* Chevr. — Kébili, 3.

Probolea viridana Schm. — En fauchant dans les endroits marécageux. Bulla Régia, 5; Kairouan; Kébili, 5, 6.

Alg. — Les Lacs (Constantine).

Pr. viridana ab. *nigrofemorata* Pic. — Bulla Régia, 7.

Alg. — Les Lacs, avec de nombreuses formes faisant le passage entre le type et son aberration.

Pr. Boiteli (Pic) nov. sp. — *Elongata, nigro-plumbea, capite thoraceque olivaceo-metallicis, diverse albo pubescens, membris testaceis.*

Allongé, foncé avec les membres testacés, revêtu d'une pubescence blanche rapprochée ou espacée, avant corps brillant, à coloration olivâtre métallique, avec la partie antérieure de l'épistôme et du labre testacée. Tête à ponctuation peu forte et écartée, ornée de poils blancs épars, longitudinalement ou transversalement disposés, yeux peu saillants; antennes entièrement testacées, grêles et courtes; thorax plus long que large élargi en avant du milieu, à ponctuation en partie pupilleuse, large, écartée sur le milieu; peu impressionné en dessus, orné de poils blancs épars, diversement disposés, les uns sur deux rangées forment une sorte de ligne longitudinale, les autres, sur les côtés transversalement disposés; élytres d'un gris plombé, à peine brillants, assez densément et régulièrement pubescents de blancs; pattes testacées, cuisses, vers le sommet et en dessous vaguement rembrunies. Long. 7 mill.

Tunisie : Kairouan (D^r BOITEL). Communiqué par le D^r NORMAND.

Voisin de *P. hispanica* Pic, s'en distingue par l'avant-corps très brillant à reflet métalliques olivâtres avec un pubescence blanche espacée.

— M. Pic.

Chitona Baulnyi Frm. — Kairouan.

Asclera xanthoderes Muls. (*tenietensis* Ab.). — Aïn-Draham; Camp de la Santé; El-Feidja, 4.

As. Reitteri Gglb. — Le Kef; Téboursouk, 6.

Oncomera marmorata Er. — Bizerte, (BOITEL !).

Alg. — Bougie, 5.

Oedemera brevicollis Schm. ab. *tibialis* Luc. — Le Kef; Souk-el-Arba, 6; Tabarka, 5; Téboursouk, 5.

Oe. barbara F. — Commun sur les fleurs, en particulier celles de la ronce. Aïn-Draham, 5; El-Feidja, 6; Fernana, 5; Le Kef; Souk-el-Arba, 5; Téboursouk, 5.

Oe. barbara ab. *abdominalis* Pic. — Cherichera (D^r SANTSCHI !); Kairouan.

Oe. nobilis Scop. — Aïn-Draham; El-Feidja, 5; Le Kef, 5.

Oe. lurida Marsh. — El-Feidja, 4; Fondouk-Djédid, 4; Téboursouk, 4.

Stenostoma coeruleum Pet. — Bordj Cédria; Radès; Tabarka.

PYTHIDAE

Lissodema lituratum Costa. — Sous les écorces. Camp de la Santé; Fernana; Souk-el-Arba, 1.

L. quadripustulatum Mrsh. — El-Feidja, 6.

L. Cloueti Guilb. — Camp de la Santé.

Salpingus ater Gyll. — Le Kef.

S. nitidus Chevr. — Ghardimaou, 11; Le Kef; Zaghoul, 10.

Rhinesimus tapirus Ab. — Aïn-Draham, 11.

Rh. planirostris F. — Aïn-Draham, 7; Fernana, 6.

Mycterus curculionides F. — Le Kef; Téboursouk, 5.

M. umbellatarum F. — Sur les ombelles comme son nom l'indique. Le Kef; Radès, 5; Téboursouk, 5.

M. umbel. var. *siculus* Bdi. — Aïn-Draham, 7; El-Feidja, 7; Fernana, 5; Le Kef; Téboursouk, 5.

SCRAPTIIDAE

Scraptia ophthalmica Muls. — Aïn-Draham, 7; Fernana; Gabès, 11; Kairouan; Le Kef, 7; Soliman; Souk-el-Arba, 5; Tabarka, 7; Tunis, 7.

Sc. dubia Ol. — Aïn-Draham, 6; Le Kef.

Trotommidea elongata Pic. — Aïn-Draham, 6; El-Feidja, 7; Fernana, 6; Téboursouk, 5.

Trotomma pubescens Kiesw. — Détritux végétalux, à moitié desséchés. Fondouk-Djédid; Sousse.

Tr. pubescens ab. *tunisea* Pic. — Aïn-Draham, champignons, 4; Camp de la Santé; Fernana, 5; Le Kef.

Tr. Normandi (Pic), nov. sp. — *Olongo-subovata, convexa, nitida, sparse griseo pubescens, rufo-castanea.*

Oblong, subovalaire, convexe, orné d'une pubescence grise espacée et en partie soulevée, coloration générale d'un roux châtain. Tête robuste, presque aussi large que le thorax, à ponctuation assez fine écartée; antennes grêles, courtes, obscures, à base plus claire; thorax court et large, subarqué sur les côtés, un peu rétréci postérieurement, à ponctuation forte et peu serrée; élytres un peu plus larges que le thorax à épaules nulles, assez courts, et larges, subarqués sur les côtés, atténués à l'extrémité, convexe, un peu enfoncés longitudinalement à la suture, à ponctuation plus ou moins forte et écartée. Long. 2 mill. environ.

Tunisie. — Le Kef (D^r NORMAND, in coll. NORMAND et PIC).

Voisin de *T. latipennis* Pic, s'en distingue par la coloration plus foncée, le thorax un peu rétréci postérieurement, la ponctuation plus forte des élytres. — Maurice PIC.

ADERIDAE

Aderus pruinosis Kies. ab. *obscurus* Pic. — Aïn-Draham.

A. angulithorax Dbr. — Hammam-Lif; Kairouan, 10; Souk-el-Arba; Téboursouk, 3.

A. neglectus Duv. — Aïn-Draham, 7; Le Kef.

A. populneus Panz. — Aïn-Draham; Fernana, 5; Le Kef, 4, 10, 11; Téboursouk, 5.

A. populneus var. *biskrensis* Pic. — Kébili, 3; Souk-el-Arba, 6.

ANTHICIDAE

Macratrìa Leprieuri Reche. — En battant les chênes. Aïn-Draham, 11; El-Feidja, 5; Fernana, 6.

Notoxus brachycerus Fald. — Souk-el-Arba, 6.

N. brachycerus ab. *hipponensis* Pic. — Tabarka.

N. lobicornis Reche. — Kébili, 5; Souk-el-Arba, 6; Tabarka, 7.

N. trifasciatus Rossi. — Fernana, 6; Souk-el-Arba, 6.

N. mauritanicus Laf. — Bordj-Cédria, 6; Hammam-Lif, 6; La Marsa; Radès; Tabarka, 6.

N. mauritanicus ab. *conjunctus* Pic. — Tabarka, 6

N. hispanicus Mots. var. *cavifrons* Laf. — Kébili, 5; Le Kef, 6; Souk-el-Arba, 6; Tabarka.

N. excisus Küst. — Kairouan; Le Kef, 6; Souk-el-Arba, 7.

N. numidicus Luc. — Bordj Cédria, 6; El-Feidja, 6; Fondouk-Djédid, 5; Hammam-Lif, 6; Kairouan; Le Kef; Radès, 5; Soliman, 6; Tabarka, 6, en battant les Tamaris.

N. numidicus ab. *Cloueti* Chob. — Kairouan.

Pseudonotoxus testateus Laf. — Ghardimaou, 1; Kairouan; Souk-el-Arba, 2.

Mecynotarsus bison Ol. — Lieux sablonneux, au pied des plantes, surtout au bord de la mer. Hammam-Lif, 4; Gabès, 4; La Marsa, 9; La Goulette, 11; Kairouan; Sousse.

M. semicinctus Woll. — Kébili, 12.

Amblyderus scabricollis Laf. — Souk-el-Arba, 1.

Tomoderus compressicollis Mots. — Le Kef.

T. ventralis Mars. — Terreau de feuilles. Aïn-Draham, 11; Camp de la Santé.

Formicomus coeruleipennis Laf. — Détrit, surtout au bord des eaux. Gabès, 4; Kairouan, 10; Kébili, 5; Souk-el-Arba, 10; Sousse.

F. coerul. var. *cyanopterus* Laf. — Gabès, 4, 9; Kairouan; Kébili, 3.

F. pedestris Rossi. — Détrit humides. Souk-el-Arba, 1; Téboursouk, 12.

F. pedestris ab. *atratus* Reit. — Radès, 10; Téboursouk, 4, 12.

F. latro Laf. — Commun en juillet sur les bords desséchés du marais d'Abida près du Kef. Le mâle de cette espèce présente une épine acérée aux fémurs antérieurs et une forte échancrure au tiers inférieur des tibias antérieurs.

Leptaleus Rodriguesi Latr. — Commun partout dans les détrit de même que son aberration *subinfasciatus* Pic.

L. arabs Mars. — Ile de Djerba, 4, 11, sous les pierres.

Anthicus vittatus Luc. — Aïn-Draham; Sousse.

A. Desbrochersi Pic. — Bord des ruisseaux salés. Kairouan; Les Salines près du Kef.

A. coniceps Mars. — Détrit au bord des eaux salées. Hammam-Lif; Ile de Djerba, 4; Radès, 4; Soliman; Sousse; Tunis, 10, bords du lac.

A. coniceps var. *subopacicolis* Pic. — Sousse.

A. humilis Germ. — Commun partout dans les détrit.

A. humilis var. *Lameyi* Mars. — Aïn-Draham, 7; Carthage; Kébili, 5; La Goulette.

A. larvipennis Mars (?). — La Goulette; Tunis, 9, 10.

A. testaceipes Pic. — Kairouan; Kébili, 4, 5.

A. Bremsi Laf. — Bulla Régia, 7; Kébili, 3.

A. lucidicollis Mars. — Bulla Régia, 5; Hammam-Lif, 4; Kairouan, 10; Le Kef, 5, 9; Souk-el-Arba, 6.

A. biskrensis Pic. — (Probablement simple variété de *lucidicollis* M). Bordj Cédria, 10; Kairouan; Kébili, 3; Souk-el-Arba, 6.

- A. *Hammami* Pic. — Kairouan; Sousse, détrit. des sebkas.
A. *Vaucheri* Chob. — Le Kef, un exemplaire pris au vol.
A. *dromodioides* Pic. — Djerba, 11; Souk-el-Arba, 11, au vol.
Alg. — Biskra, 11.
A. *minutus* Laf. — Commun dans tout le nord de la Tunisie au moins jusqu'à Kairouan et Sousse.
A. *minutus* var. *algeriensis* Pic. — Le Kef; Monastir; Sousse.
A. *debilis* Laf. — Kairouan; Kébili, le soir, à la lumière.
A. *floralis* L. — Commun partout dans les détrit., les paillers, les fumiers, etc., d'Aïn-Draham, 7, à Djerba, 11 et Tozeur, 11.
A. *quisquilius* Thoms. — Mêmes mœurs et tout aussi commun.
A. *opaculus* Woll. — Djerba, 11; Gabès, 4; Kairouan; Kébili, 3, à la lumière; Sousse; Tozeur, 11.
A. *instabilis* Schm. — Espèce commune au moins jusqu'à Kairouan et affectionnant les détrit. à moitié desséchés du bord des eaux.
A. *instabilis* ab. *agilis* Küst. — Kairouan.
A. *instabilis* ab. *Deslogesi* Pic. — Bulla Régia, 5; Kairouan, 9; Téboursouk, 4.
A. *instabilis* ab. *sabuleti* Laf. — Aïn-Draham, 7; Bulla Régia, 7; Kairouan, 9; La Marsa, 7; Le Kef.
A. *veatus* Mars. — Fernana.
A. *longicellis* Schm. — Ghardimaou, 6.
A. *transversalis* Villa. — Kairouan; Le Kef, 10; Medjez-el-Bab, 4; Souk-el-Arba, 4.
A. *Goebeli* Laf. — Aïn-Draham, 7; Djerba, 11; Gabès, 2; Hammam-Lif, 4; Kairouan; Kébili, 3, à la lumière; Le Kef, 9; Souk-el-Arba, 6.
A. *Goebeli* var. *meridionalis* Pic. — Centre et Sud de la Tunisie. El-Djem, 11; Kairouan; Kébili, 5, à la lumière; Monastir.
A. *longiceps* Laf. — Le Kef.
A. *erythroderus* Mars. — Le Kef; Sakiet-sidi-Youssef, 6; Souk-el-Arba, 5; Téboursouk, 4.
A. *subcaneus* Pic. — Hammam-Lif, 4; Le Kef, 5; Sakiet-sidi-Youssef, 6; Téboursouk, 4.
A. *dichrous* Laf. — Fondouk-Djédid.
A. *quadriguttatus* Rossi. — Commun partout jusqu'à Tozeur, 11.
A. *hispidus* Rossi. — Fondouk-Djédid; Souk-el-Arba, 6; Téboursouk, 6.
A. *cribripennis* Dbr. — Endroits marécageux. Bulla Régia, 5; Le Kef, marais d'Abida, 7; Souk-el-Arba.
A. *fuscicornis* Laf. — Souk-el-Arba.
A. *fuscicornis* var. *barbarus* Pic. — Ghardimaou, 6.
A. *antherinus* L. — Tabarka; Tunis, 11.
A. *antherinus* ab. *syriae* Pic. — Bulla Régia; Kairouan; Le Kef.
A. *laeviceps* Bdi. — Détrit., au bord des eaux. Bulla Régia, 7; Ham-

mam-Lif, 4; Kairouan; Le Kef, 2, 9; Souk-el-Arba, 6; Téboursouk, 12.

A. laeviceps ab. *lucidipes* Pic. — Bulla Régia, 7; Téboursouk, 6.

A. laeviceps ab. *lucidithorax* Pic. — Bulla Régia, 7; Le Kef.

A. brunneus Laf. ab. *quadrinaculatus* Luc. — Fernana, 5; Kairouan; Souk-el-Arba, 6; Téboursouk, 6.

A. crinitus Laf. Kébili, 4, à la lumière.

A. bifasciatus Rossi. — Bulla Régia, 7; Le Kef; Souk-el-Arba, 10; Téboursouk, 2.

A. Theryi Pic. — Un peu partout dans les détritiques en voie de dissémination. Bulla Régia, 9; El-Djem; Fernana, 3; Fondouk-Djédid; Le Khanouet; Kairouan; Le Kef, 2, 9; Sousse; Tunis.

A. Theryi ab. *batnensis* Pic. — Kairouan; Le Kef, 1, 9, 10, 11.

A. Theryi ab. *Mayeti* Chob. — El-Djem; Kairouan.

A. tristis Schm. — Commun partout dans les détritiques les plus divers d'El-Feidja, 4 à Tozeur, 11.

A. tristis ab. *tristiculus* Reit. — Mêmes mœurs et tout aussi répandu.

A. hamicornis Mars. — Kébili, 5, à la lumière.

A. hamicornis ab. *Bedeli* Pic. — Kairouan; Souk-el-Arba, 6; Tunis, 10, bords du lac.

A. ocreatus Laf. — Commun sur les fleurs. Camp de la Santé; Fernana, 5; Fondouk-Djédid; Gafour; Le Kef; Souk-el-Arba, 4; Sousse; Téboursouk, 4.

A. ocreatus ab. *basicoilis* Pic. — Camp de la Santé; Le Kef; Téboursouk.

A. posticus Laf. — Egalement sur les fleurs. Aïn-Draham; Fernana, 5; Le Kef; Souk-el-Arba, 5; Sousse; Téboursouk; Tunis.

A. olivaceus Laf. — Mêmes mœurs. Aïn-Draham, 7; Bordj-Cédria, 5; Bulla Régia, 7; Fernana, 5; Le Kef; Souk-el-Arba, 6; Téboursouk, 6.

A. pumilus Bdi. — Aïn-Draham; Ghardimaou, 5; Le Kef, 5; Sousse; Téboursouk, 6.

A. sericeus Pic. — Le Kef.

A. cyanipennis Gril. — Sur les fleurs, en particulier celles des Génistées. Bulla Régia, 5; Fondouk-Djédid; Hammam-Lif; Le Kef; Téboursouk, 3.

A. cyanipennis ab. *Grilati* Pic. — Khanguet, 4; Le Kef.

A. fenestratus Schm. — Plages maritimes. Hammam-Lif, 4; La Goulette, 8; La Marsa, 7; Radès; Soliman; Tabarka.

A. fenestratus ab. *nigricans* Pic. — Djerba, 4; Hammam-Lif, 4, 12; Sousse.

A. fumosus Luc. — Fernana; Ghardimaou, 6; Le Kef; Souk-el-Arba.

A. fumosus ab. *bicolor* Luc. — Fernana; Ghardimaou, 6; Le Kef; Souk-el-Arba.

A. Genei Laf. — Plages maritimes. Djerba, 4; Hammam-Lif, 12; Monastir; Soliman, 6.

A. obscuripes Pic. — Le Kef, 2.

A. obscuripes ab. *alutaceipes* Pic. — Le Kef.

A. insignis Luc. — Le Kef, 2; Thala, 3.

A. Noualhieri Pic. — Gabès, 2.

A. Aubei Laf. — Fondouk-Djédid; Le Kef, 4.

A. Aubei ab. *calorificus* Pic. — Le Kef.

A. cinctutus Mars. — Djerba, 4 (Ile de).

A. Oberthuri Bdi. — Le Kef.

A. Chobauti Pic. — Djerba, 4.

A. constricticollis Desbr. — TébourSouk, 6.

A. Leprieuri Bdi. — Le Kef.

A. Normandi Pic. — Le Kef.

A. Oedipus Chevr. — Le Kef.

A. succinctus Chevr. — Le Kef.

A. tunisicus Pic. — Aïn-Draham; Le Kef.

A. valgus Fairm. — Aïn-Draham; Camp de la Santé; Fernana, 6.

A. Sicardi Pic. — Fondouk-Djédid; Le Kef, 4, fentes des rochers du Dyr; TébourSouk, 3.

A. Sicardi ab. *thalensis* Pic. — Fernana, 5; Le Kef, 4, rochers du Dyr.

Endomia tenuicollis Rossi. — Détritux au bord des oueds, des marais, etc. Bulla Régia, 8; Fernana, 5; Kairouan; Le Kef; TébourSouk, 12.

E. unifasciata Bon. — Bir-bou-Rekba, 4; Fernana, 3; Kairouan; Kébili, 3, à la lumière; Le Kef, 4; Souk-el-Arba.

E. occipitalis Duf. — Fernana, 3; Ghardimaou; Le Kef; Souk-el-Arba, 7.

MELOIDAE

Lydus algiricus L. — Sur les fleurs. Le Kef, 6; TébourSouk, 6.

L. (Alosimus) cirtanus Luc. — Le Kef, 5; Souk-el-Arba, 5; TébourSouk, 5.

L. mendax Fairm. — Souk-el-Arba, 5.

L. viridissimus ab. *coeruleus* Esch. — Hammam-Lif, 4; Le Kef; Souk-el-Arba, 4; TébourSouk, 3.

Oenas afra L. — Fernana, 5; Le Kef, 6; TébourSouk, 6.

Oenas afra ab. *maculata* nov. — Corselet rouge présentant au centre une tache noire arrondie, reliée à la base et parfois au bord antérieur. Chérichéra (D^r SANTSCHI !); Le Kef.

Oe. afra ab. *unicolor* Cast. — Bulla Régia, 7; Chérichéra (D^r SANTSCHI !); Fondouk-Djédid, 5; Le Kef, 5; TébourSouk, 5.

Cerocoma Schreberi F. — El-Feidja, 6; Le Kef.

C. Vahli F. — Sur les fleurs, principalement les ombelles. Aïn-Draham, 7; Bulla Régia, 5; El-Feidja, 6; Le Kef; Sakiet-sidi-Youssef, 5; Téboursouk, 5.

Mylabris Hemprichi Klug. — Kébili, 3.

M. quadripunctata L. subsp. **tricincta** Chevr. — Aïn-Draham, 7; Bulla Régia, 5; El-Feidja, 5, 6; Le Kef; Téboursouk, 5.

M. 4-punctata sbsp. **tricincta** var. **Guerini** Chevr. — Bulla-Régia, 5; El-Feidja, 5; Le Kef.

M. 4-punctata var. **Guerini** ab. **rubripennis** Chevr. — Aïn-Draham, 6, 7; Bulla-Régia, 8; Fernana, 6; Le Kef; Sakiet-sidi-Youssef, 6; Téboursouk, 5 (1).

M. Schreibersi Reich. — Aïn-Draham, 7; Bulla-Régia, 5; Le Kef, 6; Téboursouk, 5.

M. olea Lap. — Bulla-Régia, 6; El-Feidja, 7; Kairouan; Le Kef; Téboursouk, 6.

M. olea ab. **hipponensis** Pic. — Téboursouk, 6.

M. oleae ab. **mediobliterata** Pic. — Kairouan (D^r SANTSCHI !).

M. tenebrosa Cast. El-Feidja, 4; Hammam-Lif, 6, 7; Le Kef; Soliman.

M. tenebrosa ab. **postluteonotata** Pic. — El-Feidja, 4; Médenine, 4.

M. calida Pall. — Bulla-Régia, 7; Ghardimaou, 6; Le Kef, 6; Téboursouk, 6.

M. calida ab. **latefasciata** Pic. — Téboursouk, 5.

M. calida ab. **maculata** Ol. — Le Kef, 6, 7; Sakiet-Sidi-Youssef, 6; Téboursouk, 5.

M. Fabricii Sum. (*10-punctata* F.)?. — Téboursouk, 6.

M. praeusta F. ab. **semirufa** Mars. — Aïn-Draham, 7; El-Feidja, 6; Ghardimaou, 5.

M. praeusta ab. **superflua** Mars. — El-Feidja, 6.

M. praeusta ab. **apicalis** Chevr. — El-Feidja, 6.

M. praeusta ab. **nigra** Mars. — Aïn-Draham, 7; Le Kef, 6; Souk-el-Arba, 6; Téboursouk, 5.

M. Silbermanni Chevr. var. **nocticolor** Peyerh. — Téboursouk, 6. Cet exemplaire a la pubescence entièrement foncée mais présente les taches habituelles des *Silbermanni* typiques.

M. impressa Chevr. — Le Kef; Sakiet-sidi-Youssef, 6.

M. brevicollis Bdi. — El-Djem, 4; Le Kef; Souk-el-Arba; Téboursouk, 6.

(1) **M. 4-PUNCT. AB. NORMANDI** (Pic) nov. — *Nitidus, griseo-pubesceus, ante fusco hirsutus, niger, elytris rubris, in singulo antice nigro bimaculatis, post medium late nigrofasciatis et apice nigro notatis, sutura postice nigra.*

Algérie. — Batna (D^r NORMAND, in coll. NORMAND).

Cette aberration, voisine de l'ab. *rubripennis* Chevr. s'en distingue par l'élargissement et la jonction sur la suture des dessins noirs de la partie postérieure des élytres, autrement dit : élytres à moitié apicale noire, moins sur chacun, une facette antéapicale rougeâtre étroite, sinuée, n'atteignant ni le bord, ni la suture. (Maurice Pic).

M. brevicollis ab. **Bauprei** Pic. — TébourSouk, 6.

M. brevicollis ab. **mediobisbijuncta** Pic. — TébourSouk, 6.

M. plagiella Esc. — TébourSouk, 6. La capture de cette forme marocaine en Tunisie est à noter. Il semble d'ailleurs, ainsi que le fait remarquer de PEYERIMHOFF (in *Bull. de la Soc. des Sc. Natur. du Maroc*, 1935, p. 23) qu'elle ne soit qu'une forme particulière du *M. brevicollis* Bdi.

M. 18-maculata Mars. — TébourSouk, 6.

M. angulata Klug. var. **incerta** Klug. — Djebibina (D^r SANTSCHI !).

M. circumflexa Chevr. — Commun partout d'Aïn-Draham à Kébili, 5, de même que ses nombreuses variétés :

M. circumf. ab. **borealis** Voigts. — El-Djem, 4.

M. circumf. ab. **atrojuncta** Pic. — Soliman.

M. circumf. ab. **edoughensis** Pic. — Le Kef, 6.

M. circumf. ab. **unireducta** Pic. — Kébili, 5.

M. circumf. ab. **apicecincta** Pic. — El-Djem, 4; Kébili, 5; Le Kef, 6; TébourSouk, 5, etc.

M. circumf. ab. **diversenotata** Pic. — Hammam-Lif, 6; Le Kef, 6; TébourSouk, 5.

M. circumf. ab. **antebinotata** Pic. — Ghardimaou, 6; Kébili, 6; Le Kef, 6; TébourSouk, 6.

M. (Ceroctis) corynoides Reiche. ab. **breveinterrupta** Pic. — Sakiet-Sidi-Youssef, 6.

M. (Decapotoma) 19-punctata Ol. — Kébili, 5.

M. (Coryna) distincta Chevr. — L'espèce est commune dans tout le Nord de la Tunisie. Elle est des plus variables, ses taches deviennent souvent ponctiformes et s'oblitérant les unes après les autres finissent par donner une forme entièrement concolore qu'on pourrait identifier avec l'aberration *Hafidi* Pic si sa ponctuation n'était identique aux exemplaires typiques de l'espèce, TébourSouk, 6. Les exemplaires à taches réunies sont beaucoup plus rares à signaler seulement l'ab. **andalusiaca** Pic provenant d'Aïn-Draham, 6.

Cabalia segetum F. — En fauchant les herbes au printemps. Aïn-Draham, 6; Bulla-Régia, 5; El-Feidja, 6; Fernana, 5; Le Kef; TébourSouk, 5.

C. segetum ab. **coerulea** Esch. — TébourSouk, 5.

Lagorina scutellata Cast. — Mêmes mœurs. Le Kef; TébourSouk, 5.

Cylindrothorax verrucicollis Karsch. — Bir Mellah, sur la route de Sfax à Sidi-bou-Zid, (D^r WASSILIEFF !); Tozeur, 11.

Cy. Chanzyi Frm. — Tunisie méridionale, sur les fleurs. Gabès, 4; Kébili, 4, 5; Médenine, 4.

Cy. cinereovestita Frm. ab. **rufula** Frm. (*djerbensis* Esch.). — Ile de Djerba, 4; Kébili, 4.

- Meloë violaceus* Marsh. — El-Feidja, 5.
M. siculus Baudi. (?). — Kairouan; Souk-el-Arba, 4.
M. autumnalis Ol. — Le Kef, 4; Téboursouk, 12; Tunis, 11.
M. majalis L. — Le Kef, 4.
M. cavensis Petagna. — Le Kef, 4; Soliman; Souk-el-Arba, 3, 12; Téboursouk, 3; Tunis, 11.
M. tuccius Rossi. — Fondouk-Djédid; Gabès, 2; Hammam-Lif; Kairouan; Le Kef, 4; Souk-el-Arba, 5; Téboursouk, 4.
M. algiricus Esch. — Le Kef.
M. rugosus Marsh. — Aïn-Draham, 11; Fernana, 12; La Goulette, 11; Tunis, 11.
M. affinis Luc. — Thala, 3.
M. murinus Brandt. — Commun un peu partout. Fernana, 11, 12; Fondouk-Djédid; Kairouan, 1; Le Kef, 3; Souk-el-Arba, 11; Téboursouk, 1; Tunis, 11.
M. feveolatus Guér. — Sousse.
Apalus Solieri Pecch. — Souk-el-Arba, 10.
Euzonitis fulvipennis F. ab. *nigra* Tausch. — Téboursouk, 8.
Zonitis Bellieri Reich. — Téboursouk, 5.
Z. praeusta F. ab. *flava* F. — Aïn-Draham, 7; El-Feidja, 7; Souk-el-Arba.
Z. praeusta ab. *analisis* Ab. — El-Feidja, 6; Souk-el-Arba.
Z. praeusta ab. *nigrithorax* Pic. — Le Kef.
Nemognatha chrysomelina F. — Kairouan.
N. chrysomelina ab. *maculicollis* Frm. — Kairouan; Kébili, 5.
N. chrysomelina ab. *nigripes* Suffr. — Kairouan.
Leptopalpus rostratus F. — Commun au premier printemps sur les fleurs de *Rhaponticum* acaule D.C. et de diverses *Centaurea* L. Le Kef, 3, 4; Téboursouk, 4.
Ptilophorus Dufouri Latr. — Le Kef; Sakiet-sidi-Youssef, 6; Souk-el-Arba, 4.
Pt. Dufouri ab. *Boryi* Luc. — Sakiet-sidi-Youssef, 6.
Rhipiphorus subdipterus Bosc. — Le Kef, 6, un exemplaire sur une fleur d'*Echinops*.

MORDELLIDAE

- Mordella bipunctata* Germ. — Aïn-Draham, 7; El-Feidja, 7; Le Kef; Souk-el-Arba, 8; Téboursouk, 6.
M. bipunctata ab. *breviuscula* Csiki. — Aïn-Draham, 7.
M. sulcicauda Muls. ab. *Ragusai* Em. — El-Feidja, 7; Téboursouk, 6.
M. leucaspis Küst. ab. *vestita* Em. — Aïn-Draham, 7; El-Feidja, 6; Souk-el-Arba, 6; Téboursouk, 6.
M. aculeata L. var. (?). — Téboursouk, 7.
Stenalia testacea F. — Bulla Régia; Le Kef, 5; Téboursouk, 6.

St. testacea ab. *meridionalis* Chob. — Aïn-Draham, 6; Bulla Régia; Kairouan; Le Kef, 6; Téboursouk, 6.

St. atra Perr. — El-Feidja, 5; Le Kef, 5.

St. atra ab. *brunnea* nov. — Diffère des exemplaires typiques par la pubescence brune. El-Feidja, 6, 8; Le Kef, 5; Téboursouk, 5.

St. atra ab. *argentata* Schilsk. — Fernana, 5.

Mordellistena Reichei Em. — Aïn-Draham, 7.

M. episternalis Muls. — Commun partout sur les fleurs et en particulier sur les Ombelles. D'Aïn-Draham à Sousse.

M. micans Germ. — Mêmes mœurs et aussi commune. D'El-Feidja, 7, 8, à Djerba, 4.

M. micans ab. *Perroudi* Muls. — Hammam-Lif; Le Kef.

M. pumila Gyll. — Aïn-Draham, 7; Le Kef, 4; Souk-el-Arba, 4; Téboursouk, 4.

M. pumila ab. *deficiens* Muls. — Fondouk-Djédid; Kairouan; Le Kef; Tabarka, 5; Téboursouk, 4.

M. pumila ab. *pentas* Muls. — El-Feidja, 5; Le Kef, 5; Téboursouk, 5, 7.

M. stenidea Muls. — Aïn-Draham, 5; Tabarka, 6.

M. confinis Costa ab. *Emeryi* Schilsk. — El-Feidja, 7; Djerba, 4; Hammam-Lif; Téboursouk, 7.

M. pulchella Muls. — El-Feidja, 7; Le Kef; Téboursouk, 6.

Dellamora palposa Norm. (A¹ 1916, p. 285). — Djerba, 4; Le Kef, 4; Médenine, 4; Sousse; Téboursouk, 5.

L'espèce, rare dans le Nord, se prend beaucoup plus communément dans le Sud, en particulier sur les fleurs de *Lotus* et d'*Erodium*.

D. brevicollis Em. — Souk-el-Arba, 4; Téboursouk, 4, 5.

Anthobates Defarguesi Ab. ab. *pictipennis* Reit. — Kairouan, 4; Sousse.

A. Defarguesi ab. *Chobauti* Csiki. — Kébili, 5.

Anaspis latiuscula Muls. — Aïn-Draham; El-Feidja, 4; Fernana; Le Kef; Souk-el-Arba, 4.

A. trifasciata Chevr. — Aïn-Draham, 10; El-Feidja, 6; Hammam-Lif; Fernana; Le Kef, 9, 10, sur les fleurs d'*Urginea maritima* Bak; Souk-el-Arba, 5; Téboursouk, 6.

A. trifasciata ab. *confluens* Schils. — Le Kef; Téboursouk, 6; Zaghuan, 10.

A. Chevrolati Muls. — Bulla Régia, 5; El-Feidja, 7; Fernana, 5; Le Kef; Téboursouk, 7.

A. Chevrolati ab. *ferruginea* Schils. — El-Feidja, 7; Kairouan, 6; Le Kef; Téboursouk, 6.

A. Chevrolati ab. *tristis* Schils. — Commun sur les Ombelles. Aïn-Draham, 7; Bulla Régia, 5; El-Feidja, 6; Fernana, 5; Hammam-Lif; Le Kef; Téboursouk, 6.

A. (*Larisia*) *gafsana* nov. sp. — A. *Chevrolati* ab. *tristis* Schil. *simillima sed paulo latior, antennis brevioribus, tibiis tarsisque longioribus.* — ♂. *Penultimum segmentum extremitate foveolatum, ultimum ad tertiam partem incisum, intima incisura rotundatum.* Long. 1 mill. 9.

Aspect et taille de A. *Chevrolati* Muls. mais un peu plus large, noir avec la bouche, la base des antennes et une partie des membres testacées. Pubescence brune, couchée ne voilant pas les téguments. Antennes, courtes, à 5 derniers articles foncés. Trois premiers allongés plus de deux fois plus longs que larges, les 4^e et 5^e un peu plus courts, le 6^e carré, les suivants, progressivement plus épais, formant une massue peu prononcées. 7^e article plus long que chacun des articles 6 et 8, 8^e, 9^e et 10^e un peu transverses mais bien séparés, le 11^e, ovalaire deux fois plus long que large.

Corselet transverse, une fois et demi plus large que long, dépassant un peu les élytres à leur base, angles antérieurs arrondis et abaissés, angles postérieurs mousses et obtus, base presque droite au milieu, légèrement sinuée latéralement.

Elytres transversalement striolés, deux fois et demi plus longs que larges, arrondis séparément à l'extrémité.

Palpes courts, épais, à dernier article légèrement sécuriforme.

Pattes foncées à segments testacés à la base et au sommet; tarses à articles rembrunis à l'extrémité, les postérieurs allongés, leur premier article à peine plus court que les tibia, épines fibiales flaves presque de même longueur.

Dessous. — Mésosternum fortement caréné, métasternum et abdomen moins tectiformes que chez A. *Chevrolati* Muls., ponctuation fine, serrée, à peine distincte, pubescence assez fournie. Epipleures élytraux larges à la base et se rétrécissant brusquement au niveau du premier segment abdominal.

♂. — Tarse antérieurs épaissis. Segments abdominaux ciliés de chaque côté de la ligne médiane; le pénultième fovéolé dans la moitié postérieure de sa partie médiane, le dernier échancré à son extrémité, l'échancrure atteignant les deux tiers de sa longueur et se terminant par une partie arrondie. Au sommet, les bords de cette échancrure sont écartés et légèrement relevés. Enfin le tiers antérieur du segment présente un sillon superficiel se continuant avec celui du segment précédent.

Cette espèce est voisine d'A. *Chevrolati* Muls. mais s'en distingue par sa forme un peu plus large, ses antennes plus courtes et ses pattes plus allongées. D'après la description, elle se rapprocherait également beaucoup d'A. *Revelierei* Em. dont elle se distinguerait surtout par les

caractères sexuels du ♂ qui, dans *A. Revelierei*, ne présenterait pas d'échancrure profonde à l'extrémité du dernier segment ventral.

Tunisie. — Gafsa, 11, deux exemplaires.

A. deserticola Chob. — Kébili, 5.

A. subtilis Hampe. — Souk-el-Arba, 5, un exemplaire, ♂.

A. labiata Costa. — Fondouk-Djédid, 4; Hammam-Lif; Tabarka, 5.

A. pulicaria Costa. — El-Feidja, 4; Fondouk-Djédid, 4; Le Kef, 5; Souk-el-Arba, 4; Téboursouk, 5.

A. pulicaria var. *bilaciniata* Pic (?). — Aïn-Draham, 6, 7; Le Kef.

A. ruficollis F. — Aïn-Draham, 6; El-Feidja, 6; Fernana, 5 (1).

A. lurida Steph. — Aïn-Draham, 6; Fernana, 5; Le Kef; Tabarka, 7; Téboursouk, 5.

A. lurida ab. *fusca* Schrank. — Aïn-Draham, 6; Le Kef.

A. humeralis F. (*Geoffroyi* Müller). — Camp de la Santé; Téboursouk, 4.

A. humeralis ab. *bisbimaculatus* Pic. — Aïn-Draham; El-Feidja, 4; Téboursouk, 4.

A. humeralis ab. *cruciata* Costa. — Téboursouk, 4.

(1) *A. SIMPLICATA* nov. sp. — *Rufolestacea*, *elytris*, *metasterno abdomineque nigris*; *antennis pedibusque pro parte nigris*. — ♂. — *Abdominis ultimo segmento ventrali medio deplanato, extremitate rotunde leviterque inciso*. Long. 2 mill. 4.

Voisin, comme forme générale, des petits exemplaires d'*A. ruficollis* F. Rouge testacé, avec le vertex, les élytres, le métasternum et l'abdomen foncés. Pubescence claire, assez fournie.

Tête grosse, atteignant presque les quatre cinquièmes de la largeur du corselet; yeux proéminents, plus volumineux que dans les espèces voisines. Antennes, sans massue distincte, épaisses, peu allongées, rembrunies à partir de leur quatrième article. Deux premiers articles courts, une fois et demie plus longs que larges 3 et 4 allongés, cylindriques, presque d'égale longueur, 5 un peu plus court et plus épais, les suivants tronconiques diminuant progressivement de longueur et augmentant insensiblement de largeur, le dernier ovalaire plus long et plus étroit que le précédent. Palpes testacés, à dernier article fortement sécuriforme.

Corslet transverse, à bord antérieur coupé droit, base formée de trois parties presque rectilignes, la médiane deux fois plus large que les latérales dont elle est séparée par des sinuosités assez profondes; angles antérieurs abaissés et arrondis, les postérieurs émoussés et très légèrement obtus.

Elytres près de trois fois plus longs que larges, ayant leur maximum de largeur près de leur partie médiane. Epipleures graduellement rétrécis, atteignant le quatrième segment abdominal.

Dessous. — Tête, prosternum et mésosternum testacés, métasternum et abdomen foncés. Hanches antérieures et intermédiaire testacées de même que la partie interne des hanches postérieures. Pattes testacées avec l'extrémité des tarsi foncée. Premier article des tarsi postérieurs de même longueur que le tibia correspondant.

♂. — Tarsi antérieurs légèrement dilatés; segments abdominaux simples sans lanières, le dernier déprimé sur sa ligne médiane et présentant à l'extrémité une petite échancrure arrondie.

Algérie. — Batna, 5, 1935. Un exemplaire ♂.

A. humeralis ab. **discicollis** Costa. — Aïn-Draham, 5; Téboursouk, 3, 5.
A. maculata Fourcr. — Camp de la Santé; El-Feidja, 4; Fernana, 5; Fondouk-Djédid, 4; Tabarka, 5; Souk-el-Arba, 4.

A. maculata ab. **pallida** Marsh. — Aïn-Draham, 6; El-Feidja, 4; Le Kef; Téboursouk, 4.

A. maculata ab. **Dahli** Schils. — Téboursouk, 4.

SERROPALPIDAE

Orchesia micans Walk. — Aïn-Draham, 6.

Eucitenomorphus Leprieuri Perr. — Sous les écorces, dans le bois pourri. Camp de la Santé; El-Feidja, 6; Fernana, 6.

Abdera quadrifasciata Curt. — En battant les branches mortes. Aïn-Draham; El-Feidja, 6; Le Kef.

Ab. biflexuosa Curt. — Aïn-Draham, 5, 6; Fernana, 6; Le Kef.

Phloetrya granicollis Seidl. — Arbres abattus, sous les écorces. Aïn-Draham, 7.

LAGRIIDAE

Lagria hirta L. — Bulla Régia, 5; Souk-el-Arba, 5.

L. Pici nov. sp. — *L. hirta* L. vicina, sed capite latiore, maris antennarum decimo articulo quadrato, copulationis instrumentum longiore gracilioreque. Long. 7,5-8,5 mill.

Voisine de *L. hirta* L. dont elle a la pubescence et la ponctuation. Très variable, elle est ordinairement flave avec la tête, le corselet, l'abdomen et les pattes ferrugineux-foncé, quelques exemplaires ont parfois ces dernières parties et l'écusson noirs.

La tête est plus développée que chez *L. hirta* L., le front plus large, les yeux moins proéminents. Les antennes ont leurs articles moins allongés, les basaux plus brillants, moins rugueux. Chez le ♂, le 10^e est aussi long que large et le dernier aussi long que les six précédents réunis; chez la ♀, le 11^e égale seulement les trois avants-derniers.

Corselet plus ou moins allongé, ordinairement un peu plus long que large chez le ♂, plus court chez la ♀ et à ponctuation peu serrée.

Élytres un peu moins longs et parallèles que chez *L. hirta* L., ordinairement avec les côtes nettement marquées. Epipleures parallèles, moins larges que les tibias, visibles jusqu'à l'extrémité des élytres.

Dessous brillant, à peu près imponctué.

♂. — Pénis extrêmement allongé, bien plus que chez *L. hirta* L., très grêle et terminé en pointe effilée à extrémité mousse.

Cette espèce paraît commune tant en Tunisie du Nord qu'en Algérie. Je l'ai capturée à Aïn-Draham, 10; El-Feidja, 7; Le Kef et Algérie, à La Calle, 5 et Philippeville, 5.

L. lata F. — Bizerte, 10, (BOITEL !).

L. viridipennis F. — Camp de la Santé; Fernana, 5; Ghardimaou, 1; Le Kef; Souk-el-Arba, 1.

Alg. — La Calle, 5.

L. Poupillieri Reich. — Aïn-Draham.

ALLECULIDAE

Mycetocharina megalops Fairm. (?). — Souk-el-Arba.

Prionychus bispinosus Desbr. — Le Kef.

Pr. lugens Küst. — Aïn-Draham, 7; Bulla Régia, 6; El-Feidja, 6; Ghardimaou, 6; TébourSouk, 6.

Isomira ferruginea Küst. — Commun en battant les arbres et les buissons. Aïn-Draham, 6; El-Feidja, 6; Fernana, 6; Le Kef; Soliman, 4; Tabarka, 5; TébourSouk, 5.

Heliotaurus longipilus Fairm. — Le Kef; Sakiet-sidi-Youssef, 6; TébourSouk, 5.

H. distinctus Cast. — Commun partout. Aïn-Draham, 6; Kairouan; Le Kef, 5; Radès; Souk-el-Arba, etc.

H. distinctus var. *plenifrons* Fairm. — Semble plus méridional. Cherichera (SANTSCHI !); Djerba, 4; Kébili, 5.

H. subpilosus Seidl. — Le Kef; TébourSouk, 4, 5.

H. angusticollis Muls. — Aïn-Draham; El-Djem, 4; Fondouk-Djédid; Le Kef; Sousse; TébourSouk, 5.

H. Brisouti Bedel. — Hammam-Lif.

H. Dorae Bedel var. *obscuripes* Pic. — Champs cultivés, accroché aux tiges des céréales où on le trouve assez communément et plus tardivement que ses congénères (fin juin). Le Kef, 6; TébourSouk, 6.

H. coeruleus F. — Nord de la Tunisie, surtout dans les parties boisées. Aïn-Draham, 6; El-Feidja, 6.

H. menticornis Reit. — Bulla Régia, 5; Le Kef.

H. confusus Reit. — Fondouk-Djédid, 5; Le Kef, 5, 6; Souk-el-Arba.

H. analis Desb. — Hammam-Lif, 4; Le Kef, 5; Radès; Souk-el-Arba; TébourSouk, 4, 5.

Quelques exemplaires présentent, outre un prolongement élytral très accusé, des antennes et des pattes très grêles et très allongées.

H. tuniseus Frm. — Sousse.

Heliomophlus scabriusculus Fairm. — Le Kef, 5; Sakiet-sidi-Youssef, 6; TébourSouk, 5.

(A suivre.)

ADDENDA

Depuis le commencement de cet ouvrage, de nouvelles espèces ont

été découvertes en Tunisie. Les deux suivantes me paraissent particulièrement intéressantes et mériter d'être immédiatement décrites.

Euphantias Boiteli nov. sp. - *Euphantias insignis* Muls et *Pliginskii* Bernh. *vicinus, sed major, capite latiore, antennis longioribus, prothorace simpliciore, elytrorum costulis minus elevatis, intervallis pariter costatis*. Long. 2 mill.

Voisin comme forme générale des deux autres espèces européennes *E. insignis* Muls et *Pliginskii* Bernh. mais s'en distinguant à première vue par sa taille plus grande, sa tête plus grosse à tempes plus petites et yeux plus développés. Antennes bien plus allongées; 1^{er} article deux fois plus long que large et fortement élargi à la partie moyenne de son bord interne; 2^e, ovulaire bien plus étroit; 3^e, en forme de massue grêle et allongée, plus de trois fois plus long que large; 4^e, un peu plus court; 5^e, tout aussi grêle mais beaucoup plus allongé, plus long que le 3^e; les suivants formant massue en diminuant de longueur et en devenant de plus en plus transverses; dernier en oval court, à peine plus long que le pénultième.

Corselet plus large que dans les deux autres espèces, aussi large que la base des élytres, angles antérieurs bien marqués, disque moins inégal, longitudinalement relevé avec un fin sillon médian et à peine déprimé en avant et en arrière. Bords légèrement relevés, plus allongés, l'échancrure postérieure étant moins prononcée.

Elytres à bords plus rectilignes, à huit côtes parallèles peu marquées, les alternes un peu plus relevées, surtout la 5^e vers l'extrémité et l'humérale à la base.

Abdomen plus large que les élytres, à partie médiane et bords fortement relevés.

Pattes à fémurs foncés, tibias brunâtres et tarse testacés.

Tunisie. — Bords du lac de Bizerte, deux exemplaires récoltés, en octobre 1935, par notre collègue le Commandant BOITEL. (Types in coll. BOITEL et NORMAND).

La capture d'une espèce du genre *Euphantias* dans le Nord de l'Afrique est particulièrement intéressante. Deux espèces seulement étaient signalées de la Région paéarctique, l'une l'*E. insignis* Muls. de l'Europe méridionale, l'autre l'*E. Pliginskii* Bernh. de Crimée. Le genre semble inféodé aux détritits bordant les lagunes et lacs salés; en France, j'avais déjà capturé l'*E. insignis* sur les bords de l'étang de Saint-Nazaire près Elne (Pyrénées-Orientales).

Geomitopsis Grosclaudei nov. sp. *Ferruginea capite elongato, prothoracis latitudinem vix superante; pronoto longiore quam latiore; elytris transversis, basi prothorace latioribus, humeris prominentibus*. Long. 1 mill. 4.

Roux testacé, cylindrique, couvert d'une fine réticulation diminuant à peine le brillant des téguments.

Tête allongée à ponctuation très clairsemée; tempes légèrement proéminentes, dépassant à peine la largeur du corselet; antennes grêles, présentant comme ses congénères, les articles transverses à partir du quatrième article et les articles 5 et 7 beaucoup plus étroits que les voisins.

Corselet allongé, un peu plus long que large, plus étroit à la base qu'au sommet, à côtés presque droits, parallèles dans leur tiers antérieur, puis se dirigeant obliquement vers les angles postérieurs qui sont bien marqués et presque droits. Disque à ponctuation très clairsemée et présentant au-devant de l'écusson une petite fossette assez profonde et se prolongeant vers la base en forme de sillon.

Elytres imponctuées, transverses, plus courts que le corselet, plus larges que lui à leur base et s'élargissant légèrement à l'extrémité. Bords droits s'incurvant aux angles postérieurs et au niveau des épaules qui sont distinctes et mieux marquées que dans les espèces voisines. Suture accompagnée de chaque côté, d'une dépression longitudinale, ce qui l'a fait paraître légèrement surélevée.

Abdomen presque imponctué avec des séries transverses de points pilifères à la base et au sommet de chaque segment, le 5^e une fois et demi plus long que les précédents.

Pattes assez grêles à tibiais en forme de massue allongée.

Cette espèce qui porte à deux les formes tunisiennes du genre *Geomitopsis* (1) se distinguera des espèces voisines par sa taille plus petite, sa tête plus étroite et plus allongée, sa fossette prothoracique bien marquée, ses élytres à épaules distinctes, etc.

Tunisie. — Radès, deux exemplaires capturés par notre collègue GROSCLAUDE, en lavant la terre au pied des Asphodèles. (1-1936) (Types in coll. GROSCLAUDE et NORMAND).

(1) *Geomitopsis Boileti* Norm. (Bull. de la Soc. ent. de Fr., 1932, p. 181).

Sur la présence au Maroc du Rat Noir

(*Rattus Rattus* LINNÉ *ater* MILLAIS),

ou, une addition à « *Los Mamíferos de Marruecos* » de 'ANGEL CABRERA,
par le D^r PAUL LAURENT.

Je fus très surpris, en lisant la magnifique monographie de la faune mammalogique marocaine, que nous devons à l'éminent zoologiste espagnol 'ANGEL CABRERA, *Los Mamíferos de Marruecos*, Madrid, 1932, de constater que l'auteur n'y citait pas le Rat noir, *Mus rattus* LINNÉ ou *Mus rattus ater* MILLAIS (1905), TROUESSART (1910). J'avais souvent vu ce Rongeur, particulièrement à Rabat et à Casablanca, où les services de la dératisation le capturent chaque année par centaines d'individus, et dont il existe, dans la Collection de l'Institut d'Hygiène de Rabat et dans ma collection personnelle, quantités d'échantillons, tant montés qu'en peaux, ou conservés dans l'alcool ou à l'état de squelettes, complets ou partiels.

Il m'a donc semblé intéressant de revoir, sur de nouveaux exemplaires, obtenus tout récemment à Casablanca (grâce à l'obligeance des Services de la Dératisation auxquels je tiens à témoigner ici ma gratitude), les caractères de cette espèce bien connue en Europe, et d'en comparer la description avec celles qu'en ont donnée, dans les régions les plus voisines, CABRERA en Espagne et LOCHE en Algérie : ceci, afin de montrer que le Rat noir fait bien partie de la faune marocaine, où l'ont signalé, depuis 1932, sans toutefois en donner aucune description, CORCUFF (in *Bull. Inst. d'Hyg. du Maroc*, 1933, IV, p. 15), RICARDO JORGE (la Peste Africaine, in *Office Internat. d'Hyg. Publ., suppl. au t. XXVII*, n° 9, 1935, page 35 et sq.), et moi-même (in *Bull. Soc. Hist. Nat. Afrique du Nord*, XXVI, 1935, n° 9).

***Rattus Rattus* LINNÉ *ater* MILLAIS, TROUESSART.**

(Pour la synonymie, cf. CABRERA, *Mamíferos de España*, 1914, page 245.)

DIAGNOSE.

Rat de pelage plus ou moins noirâtre, de ventre plus clair, mais non blanc; oreilles grandes, atteignant les yeux lorsqu'on les tire en avant;

queue vermiculaire, à peu près aussi longue ou plus longue que la tête et le corps réunis; pied à tubercule tarsien interne allongé.

Caractères dentaires du genre : $i = \frac{1-1}{1-1}$, $c = 0$, $m = \frac{3-3}{3-3}$,

pourvues de racines ; couronne de m_1 plus grande que celle de m_2 .

L'anatomie exclut sans hésitation *Rattus norvegicus* BERKENHOUT, le pelage différencie bien *Rattus rattus nericola* CABRERA, *Rattus rattus frugivorus* RAFINESQUE, *Rattus rattus alexandrinus* GEOFFROY, et, au moins pour les exemplaires normaux, *Rattus rattus sueirensis* CABRERA.

CARACTÈRES EXTÉRIEURS.

Tête étroite, plus ou moins allongée, à peu près triangulaire vue d'en dessus, plus renflée aux masséters chez les individus âgés.

Yeux petits et noirs, situés entre le museau et l'oreille à une distance qui reste à peu près constante dans le cours du développement, comme le montrent les mensurations prises sur des individus de différents âges.

Oreilles grandes, atteignant, si on les tire en avant, l'angle postérieur des yeux que cependant elles ne recouvrent pas en entier : tout au plus, tirées à force sur un individu fraîchement tué, parviennent-elles à en recouvrir le tiers ou le quart postérieurs.

Bouche laissant voir les longues incisives plus ou moins inégalement usées, celles d'en haut toujours beaucoup plus jaune vif, même orange, que celles d'en bas.

Membres antérieurs pourvus de quatre doigts bien unguiculés et d'un rudiment négligeable, souvent presque inexistant, de pouce, qui, chez certains individus seulement est recouvert par un ongle plat et court : la plupart du temps, pas d'ongle appréciable, même chez l'adulte.

Pieds portant un tubercule tarsien très allongé, dessinant la forme d'un croissant à concavité interne; leur taille (du talon à l'extrémité des orteils) varie relativement assez d'un individu à l'autre, si on la compare à celle d'un autre organe, tel que la queue ou l'oreille (voir les mensurations). Il ne me semble pas toutefois — au moins jusqu'ici — que ces variations aient quelque rapport avec celles du pelage ou avec tout autre caractère extérieur ou squelettique.

Queue de longueur relativement assez variable d'un individu à l'autre, qu'on la compare à la longueur totale du corps ou à la taille d'un autre organe, et dont le nombre des anneaux diffère aussi quelque peu. Dans toutes les mesures, je fais commencer, ne suivant pas ainsi tous les auteurs, la queue au premier anneau écailleux, pour plusieurs raisons : d'abord, facilité plus grande de l'exécution des mensurations, puis le

fait qu'il me semble illogique de faire commencer la queue, que caractérisent ses écailles, là où elle n'en porte pas, enfin le fait qu'il est plus aisé de comparer ainsi les mâles et les femelles (chez les premiers, la queue écaillée commence juste au-dessus des bourses, tandis que chez les secondes, l'organe paraît plus long qu'il n'est en réalité, le pelage du dos se prolongeant apparemment plus loin sur cette région précaudale). La longueur totale de la queue, ainsi mesurée, est le plus souvent sensiblement égale à celle de la tête et du corps réunis, parfois légèrement inférieure, mais toujours très voisine; si l'on ajoutait à ce chiffre celui de la région précaudale (de 8 à 14^{mm} suivant la taille des individus), la queue serait *toujours* plus longue que la tête et le corps réunis.

Pelage de teinte variable, d'un noir plus ou moins soutenu, terne ou luisant, d'aspect lustré à reflets bleuâtres, plus marqués sur le dos, les épaules, les régions occipitales et sacrées; coloration générale plus claire, passant au cendré ou au noir poussiéreux, mêlé de roussâtre ou de brunâtre sur les flancs et les parties latérales, encore plus claire aux lèvres, à la gorge et à toutes les parties inférieures du corps, qui sont d'un gris cendré ou « souris » plus ou moins pâle, poussiéreux et même parfois blanchâtre, mais jamais blanc pur « comme la neige » du *R. Rattus sueirensis*.

Oreilles presque nues, de couleur rose violacée, recouvertes d'un très fin duvet pulvérulent bien apparent au bord libre.

Extrémités antérieures nues par en-dessous, revêtues à leur face supérieure d'un fin duvet souple gris beige ou gris cendré, mais plus clair que l'ensemble du pelage, de teinte argentée aux doigts où il se prolonge largement sur les ongles.

Extrémités postérieures nues par en-dessous, revêtues par dessus d'un duvet rare plus foncé qu'aux membres antérieurs, gris perle, ardoisé, noirâtre ou bleuâtre, se prolongeant sur les orteils et en dépassant les ongles, un peu, toutes proportions gardées, comme chez les Clénodactyles; sur les bords des pieds et des orteils, quelques poils argentés, bien plus rares qu'aux membres antérieurs

Queue recouverte de poils courts, raides, rares, dirigés en arrière, de teinte gris foncé, gris brunâtre ou noirâtre, mais pas positivement noire; ces poils sont plus drus sur la face dorsale, leur longueur et leur souplesse augmentent d'avant en arrière; leur taille (1^{mm}) est à peu près la dimension d'un verticille écaillé sur le premier tiers de la queue; plus longs, plus denses, au toucher plus doux vers la pointe, ils la terminent par un petit pinceau noirâtre dépassant de 2 à 3^{mm} l'extrémité de l'organe, qui, suivant les individus, est plus ou moins dénudé, d'aspect vermiculaire, se rapprochant par contre parfois de celui de la

queue du Surmulot, bien qu'elle soit toujours beaucoup plus fine, effilée plus progressivement.

Poils composant l'ensemble de la fourrure différant en taille, épaisseur et couleur d'un individu à l'autre et, suivant l'emplacement chez le même individu :

Aux parties supérieures, tête, nuque et dos, le pelage est composé de deux sortes de poils, les uns courts, les autres plus longs (jarres) les dépassant de 15 à 25^{mm}; les uns fins, gris perle ou cendré à la base, plus ou moins brun noirâtre ou noir à l'extrémité; d'autres plus épais, blancs dès la base et foncés seulement tout à fait à la pointe, d'autres encore blancs à la base, puis bruns, noirs seulement ensuite (surtout sur les flancs). Il m'a semblé que les gros poils épais à base blanche étaient surtout particulièrement abondants chez les adultes, rares ou absents chez les jeunes.

A la face, poils courts, souples, présentant également des variations de la couleur de base; pas de jarres, mais des vibrisses aux sourcils et à la face antéro-latérale des joues, de grande taille, dépassant largement (de 10 à 15^{mm}) le bord postérieur de l'oreille; inégale, leur longueur, dans l'ensemble décroît d'arrière en avant et de haut en bas, les plus petites sont les plus voisines du museau; il en existe de blanches, tandis que toutes les jarres sont noires.

Au museau, aux lèvres et au menton, très court duvet gris pâle ou blanchâtre, homochrome sur toute sa longueur.

Aux flancs, passage progressif des caractères du dos à ceux du ventre dans le poil, qui s'éclaircit et diminue de taille progressivement; disparition des jarres; abondance (chez les adultes) de poils blancs jusqu'à la pointe; revêtement presque entièrement de même teinte chez les jeunes, seules quelques pointes de poils sont noires.

Aux parties inférieures, poils fins, courts, doux, très denses, fourrés et homogènes: pas de jarres, peu de gros poils blancs, pas du tout chez le jeune; le poil est gris perle ou blanchâtre à sa base, plus foncé ensuite, sa pointe n'est cependant pas noire. Aucun individu ne m'a montré de poil fin, homochrome et d'une blancheur de neige.

Aux extrémités et à la queue, précédemment décrites, les poils très courts, réduits à un duvet souvent peu perceptible, sont homochromes.

On doit noter que l'animal est toujours très sale, sa fourrure souillée de poussière, de débris épidermiques, d'impuretés et d'œufs de parasites parfois (quoique rarement) très abondants; cette crasse en masque la teinte réelle à l'état frais, et fait apparaître le poil plus terne et plus clair; mais les exemplaires conservés dans l'alcool ont ensuite, même bien secs, une fourrure luisante et des poils qui m'ont paru toujours plus foncés et plus noirs qu'en réalité. Aussi me suis-je astreint à n'ob-

server que des individus vivants, tués récemment (en dehors de toute immersion) ou conservés à sec.

L'ensemble des caractères extérieurs tels que je viens de les décrire cadre parfaitement avec les descriptions des auteurs auxquels je me suis rapporté pour l'Afrique du Nord et n'offre pas de différence, avec celles des auteurs de l'espèce, qui puisse suggérer la possibilité d'une race spéciale au Maroc, encore bien moins d'une sous-espèce. Ces caractères sont par contre tout à fait différents de ceux de *Rattus Rattus sueirensis* CABRERA, que je me suis en vain efforcé de retrouver et qui me paraît tout à fait localisé à l'Atlas maritime. Certains individus présentent toutefois, en dehors de toute considération particulière au pelage, des divergences dans les proportions anatomiques relatives que les mensurations des vingt individus suivants font bien ressortir.

MENSURATIONS.

J'ai volontairement négligé toute précision supérieure au millimètre, ou tout au plus au demi-millimètre comme parfaitement illusoire.

INDIVIDUS MALES	N ^{os}	7	6	24	15	13	4	22	23	21	18
<i>Longueur de :</i>											
tête + corps	105	107	110	110	115	153	160	165	198	205	
queue	110	104	106	112	118	142	162	174	207	213	
oreille (l. maxima)	16 1/2	15 1/2	17	16	17	19	22	22	22	24 1/2	
pied postérieur	26	25	26	28	27	31	35	33	36	36	
<i>Rapports de :</i>											
longueur du pied	0,20	0,24	0,24	0,25	0,32	0,21	0,21	0,18	0,17	0,16	
longueur de la queue											
longueur du pied	1,58	1,61	1,52	1,75	1,59	1,63	1,59	1,50	1,64	1,47	
longueur de l'oreille											
<i>Distances :</i>											
de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille	12	11	11	12	12	14	14	17	17	16	
de l'angle antérieur de l'œil au museau	15	15	14	15	20	20	19	19	20	21	
d'une oreille à l'autre	14	15	15	15	17	17	19	18	18	22	
INDIVIDUS FEMELLES	N ^{os}	10	11	25	1	9	12	3	2	17	8
<i>Longueur de :</i>											
tête + corps	107	108	128	161	170	188	189	201	204	209	
queue	106	110	130	179	174	205	196	208	202	208	
oreille (maxima)	16	15 1/2	18	16	20	22	23	23	24	23	
pied postérieur	26	26	29	34	33	36	31	36	33	35	

Rapports :

longueur du pied	0,24	0,23	0,22	0,18	0,18	0,12	0,15	0,17	0,16	0,17
longueur de la queue										
longueur du pied	1,625	1,68	1,61	2,125	1,65	1,64	1,35	1,57	1,38	1,52
longueur de l'oreille										

Distances :

de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.....	11	11	13	14	14	16	17	16	19	18
de l'angle antérieur de l'œil au museau.....	15	14	16	20	19	20	20	20	22	21
d'une oreille à l'autre.....	15	14 1/2	16	17 1/2	19	19	19	18	18	19

L'espèce *R. Rattus aler* est assez connue pour que je n'ai pas cru devoir donner ici les longues et délicates mensurations crâniennes des sujets dépouillés et dont les chiffres m'ont d'ailleurs semblé ne rien devoir montrer de particulier, car tous les chiffres que j'ai obtenus sont parfaitement d'accord avec ceux des auteurs, en particulier de CABRERA (*Mamíferos de España*, p. 246).

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

Essentiellement urbain, inconnu, me semble-t-il, de beaucoup d'indigènes des campagnes, en particulier dans l'Oriental, le Rat noir, localisé à quelques villes, y forme d'importantes colonies : principalement à Casablanca, mais aussi à Kenitra, Fedhala, Mazagan, Mogador, et dans l'intérieur, seulement à Marrakech, toutes localités où il est signalé constamment par les Services de la Dératisation. Il est curieux de remarquer qu'à Casablanca le Rat noir se rencontre principalement dans les quartiers européens du centre, alors qu'il est exceptionnel dans les quartiers indigènes de la périphérie, envahis par les Surmulots; les statistiques officielles, rapportées par RICARDO JORGE (*la Peste Africaine*) montrent que le Rat noir a augmenté de nombre ces dernières années, il n'y a pas de lutte entre les différentes espèces, en réalité, à cause de leur différence d'habitat, le Rat noir, excellent grimpeur et mauvais nageur ne fréquentant que peu les égouts, les caves et les environs des ports où abondent ses rivaux.

L'origine de ces colonies murines est certainement récente, mais il n'est guère possible de déterminer la date approximative de leur acquisition par la faune marocaine Le Rat noir — ni les autres Rats — n'est pas cité par les anciens auteurs, dont j'ai vérifié les textes à ce sujet, ni comme bien on le pense, par aucun terme arabe; je crois cependant que le terme dialectal qui sert à désigner les Rats de grosse taille, *طوبا*, *taupa*, d'origine indubitablement espagnole, par opposition aux Rats plus petits et au Souris, *فارس*, *far*, est un argument en faveur de l'origine toute récente de ces grosses espèces au Maroc ;

je suggère, à titre de simple hypothèse, qu'on pourrait peut-être rapporter cette invasion à la fin de XVIII^e ou au début du XIX^e siècle, époques des grandes épidémies de peste au Maroc Nord. Toutefois, CABRERA, dont l'autorité est incontestable, signale la rareté extrême du Rat noir dans la péninsule Ibérique et pense même qu'il n'a peut-être jamais existé dans les provinces méridionales de ce pays, où il n'est d'ailleurs pas urbain, mais campagnard, fréquentant les banlieues, les jardins, se nourrissant de fruits, alors qu'en Algérie, le Rat noir, assez rare (sauf, d'après les Services d'Hygiène, à Philippeville, Bône et La Calle) fréquente les greniers et les magasins comme au Maroc. Il me semble donc possible que le Rat noir soit parvenu au Moghreb par voie de terre, nonobstant ce fait qu'on ne le trouve nulle part actuellement au Maroc Oriental et que les indigènes ne le connaissent pas, et qu'il ait pullulé sur la côte parce qu'il y a trouvé, avec le développement de la civilisation, des conditions de vie plus favorables; c'est une hypothèse, toute gratuite d'ailleurs, qui me permet de concevoir pour quelles raisons CABRERA n'a pas vu le Rat noir, absent dans les ports et les villes du Maroc espagnol, et que, n'ayant pas en mains les rapports de Dératisation, il n'a pu soupçonner son existence au Maroc français. Je crois donc apporter à bon droit cette modeste contribution, comme faible témoignage d'admiration pour son œuvre magistrale.

Bibliographie

1. LÉON L'AFRICAIN, 1550. — Della Descrizione dell'Africa, Venise, traduction française de Temporal, 1556, Paris.
2. MARMOL Y CARAVAJAL, 1573. — Descripción general de Africa..... Grenade, traduction française d'Ablancourt, 1667, Paris.
3. DRUMMOND HAY. — Western Barbary, its wild tribes and savage animals, London 1844, traduction française de M^{me} Belloc : *Le Maroc et ses tribus nomades*.
4. LOCHE. — Exploration scientifique de l'Algérie, 1858 : les Mammifères.
5. TROUESSART. — Catalogue des Mammifères de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, 1903.
6. MILLAIS. — « *Zoologist* », sér. IV, IX, 1905, page 205.
7. SATUNIN. — « *Mitth. Kaukas. Museum* », IV, 1908, page 112.
8. TROUESSART. — Faune des Mammifères d'Europe, Paris, 1910, p. 143.
9. CABRERA. — « *Los Mamíferos de España* », Madrid, 1914, page 245 et sqq.

10. CABRERA. — « Los Murinæ de Marruecos », in « *Tomo del Cincuentenario de la Real Sociedad de Historia Natural* », 1921, page 49 et sqq.
 11. CABRERA. — In « *Bol. Soc. Esp. de Hist. Nat.* », XXI, 1921, page 159.
 12. CABRERA. — « Los Mamíferos de Marruecos », 1932, page 261 et sqq.
 13. JOLEAUD. — *La Science au Maroc*, 1934.
-

Bibliographie

ZOOLOGIE

H. HEIM DE BALSAC, Docteur ès-Sciences. **Biogéographie des Mammifères et des Oiseaux de l'Afrique du Nord** (*Un volume 446 pages, figures dans le texte, seize cartes en couleurs et sept planches, les Presses universitaires de France, Paris 1936*).

Cet important ouvrage comprend deux parties : la première est une étude biogéographique de l'Afrique du Nord, basée sur la faune des Mammifères et des Oiseaux ; la seconde étudie la répartition et le comportement de cette faune dans un milieu désertique accentué, le Sahara. L'auteur, M. HEIM DE BALSAC était infiniment qualifié, par six voyages successifs effectués aux différentes époques de l'année, en diverses régions de l'Algérie et de la Tunisie, y compris le Sahara central, pour mener à bien une œuvre pareille, basée en majeure partie sur l'étude des collections scientifiques qu'il a recueillies et sur ses observations (1).

L'étude biogéographique d'une région comporte, en premier lieu, le recensement des formes animales et végétales qui la peuplent. Et ceci soulève immédiatement la difficile question des notions d'espèces et de sous-espèces.

Les notions d'espèces et de sous-espèces ont un sens parfaitement défini en ornithologie : il n'en va peut-être pas absolument de même en ce qui concerne les Mammifères à cause des dispositions quelque peu retardataires de certains spécialistes.

La systématique moderne ne repose plus sur la seule morphologie ; elle fait appel à la géonémie des êtres et à leurs particularités physiologiques ou psychiques, notamment à l'attraction sexuelle ; selon CUÉNOT, l'espèce est reconnaissable morphologiquement et isolée sexuellement.

En règle générale, les individus qui composent une espèce ne sont pas tous rigoureusement semblables, mais morphologiquement plus ou

(1) Rappelons que M. HEIM DE BALSAC a publié dans les Mémoires de la Société un travail sur l'ornithologie du Sahara central et du Sud algérien (Alger, 1926, 127 pages, 7 planches).

moins différents; ces individus plus ou moins différents les uns des autres se répartissent en territoire géographiquement définis, tout en conservant leur attraction sexuelle. L'espèce est l'ensemble des sous-espèces qui manifestent une attraction sexuelle entre elles.

La conception moderne de l'espèce, où les caractères morphologiques ne priment plus, se montre d'une grande utilité pour le biogéographe; elle a entraîné la nomenclature trinominale, qui permet de discerner immédiatement l'espèce parmi la foule des sous-espèces et de suivre la répartition d'un même type spécifique en dépit de ses variations raciales géographiques.

HEIM DE BALSAC, dans son travail, considère l'espèce sexuellement isolée dans le sens large, comme la seule unité taxinomique permettant une méthode rigoureuse; il laisse complètement de côté le genre, concept artificiel, variable suivant l'appréciation des auteurs; pour s'être adressé aux seuls genres, dans la partie biogéographique de son mémoire sur les Mammifères de l'Afrique du Nord, le professeur TROUËSSART a donné un aperçu complètement erroné du peuplement de cette région.

La première partie de l'ouvrage de M. HEIM DE BALSAC traite, ainsi qu'il a été dit plus haut, du peuplement de la Berbérie et du Sahara algéro-tunisien.

Dans l'immense territoire connu sous le terme d'Afrique du Nord, l'auteur distingue deux régions tout-à-fait différentes par la composition et l'origine de leurs peuplements respectifs, la Berbérie et le Sahara; la démarcation très nette de ces deux domaines, au point de vue de la faune, relève d'une cause écologique, le degré de sécheresse du milieu; le seuil que ne franchissent pas les espèces réellement désertiques coïncide avec l'isohyète 200, qui représente la limite biologique du Sahara septentrional.

En ce qui concerne le peuplement avien de la Berbérie, l'auteur ne retient que les espèces nidificatrices: quatre endémiques, quatre-vingts ubiquistes, dix-neuf éléments tropicaux indo-éthiopiens et cent trente espèces européennes, ces dernières formant la grande majorité; ces éléments européens ont surtout des affinités ibériques très prononcées.

Abstraction faite des Cheiroptères, le peuplement mammalien de la Berbérie est caractérisé par une minorité très nette des formes européennes, celles-ci ne représentant qu'un quart des éléments la majorité, c'est-à-dire les trois quarts, revenant aux types purement éthiopiens.

Les Cheiroptères, ayant des moyens de dispersion comparables à

ceux des Oiseaux, se comportent comme ceux-ci dans le peuplement de la Berbérie : la majorité des espèces sont européennes ; on compte, en effet, huit types européens pour deux types tropicaux.

Si on compare à cette faune actuelle de la Berbérie le peuplement mammalien de la même région durant le Quaternaire, on constate que durant toute cette période la proportion de types européens a été encore plus faible ; l'élément européen est une minorité noyée parmi les types éthiopiens ou indo-éthiopiens ; cet état de choses ne permet pas d'envisager l'existence de connexions directes entre l'Europe et la Berbérie durant la dernière période des temps géologiques ; par contre, les communications entre la Berbérie et le Soudan ont été faciles à plusieurs périodes du Quaternaire, les voies de pénétration se superposant au réseau hydrographique alors en pleine activité.

SAHARA. — Le peuplement mammalien du Sahara comporte une énorme majorité d'éléments d'origine tropicale, surtout éthiopienne ; les éléments paléarctiques n'ont qu'une part des plus minimes.

Le caractère paléarctique de l'avifaune saharienne est un dogme classique admis aujourd'hui par la majorité des auteurs (HARTERT, MEINERTZHAGEN, etc.) ; c'est là, suivant HEIM DE BALSAC, une inexactitude qui ne résiste pas à un examen critique et détaillé de l'origine des espèces de ce peuplement : à côté de trois espèces endémiques à caractère éthiopien, le Sahara montre une importante majorité d'éléments étrangers au domaine paléarctique ; le faible contingent des types paléarctiques se réduit à quatre au delà de la latitude des massifs centraux.

••

Dans la seconde partie de l'ouvrage, essentiellement écologique et biologique l'auteur, après avoir fait connaître la répartition des espèces suivant les différents biotopes désertiques, montre leur comportement vis-à-vis du problème de l'eau, des radiations solaires, de la température du sol, du vent, etc.

Les Mammifères sahariens comptent une majorité d'espèces fouisseuses, soustraites ainsi de par leur vie partiellement endogée et leur activité nocturne à trois des facteurs du milieu désertique, la radiation solaire, la température de la surface du sol et les écarts thermiques considérables entre le jour et la nuit.

Les Oiseaux, au contraire, de par leur vie diurne et épigée, sont très exposés à la radiation solaire ; certaines espèces arboricoles ou cavicoles y échappent à certaines heures du jour.

De minutieuses observations ont amené H. DE BALSAC à cette constatation que le milieu si particulier du Sahara n'a pas déterminé, chez les

êtres qui le peuplent, les adaptations spéciales que l'on aurait pu supposer ; par contre, on doit reconnaître l'existence, chez ces animaux, de deux caractères sériés. Le premier concerne les phanères qui constituent la livrée des Mammifères et des Oiseaux ; chez les trois quarts des Mammifères sahariens on observe une raréfaction des pigments d'où en résultent des teintes qui s'harmonisent assez bien avec les sols désertiques où ils vivent ; on observe la même raréfaction des pigments dans le plumage de plus de la moitié des Oiseaux sahariens. Selon l'auteur, la protection que ce mode de pigmentation peut conférer vis-à-vis des prédateurs ou des agents physiques n'apparaît pas.

L'autre caractère imprévu et constant, au point d'acquérir la valeur d'une loi, affecte l'oreille moyenne des Mammifères sahariens. On constate chez ceux-ci une hypertrophie marquée des bulles tympaniques, en fonction de la sécheresse du milieu. Il est probable, d'après un certain nombre de constatations de H. DE BALSAC relatives à des Mammifères habitant d'autres régions désertiques que ce cas remarquable de l'oreille moyenne n'est pas particulier aux seuls hôtes du Sahara, mais qu'il s'agit d'une réaction générale des Mammifères qui forment le peuplement des contrées désertiques. Par ailleurs le dogme de l'hypertrophie de l'oreille externe, considérée par quelques auteurs comme une adaptation quasi-générale à la vie désertique, ne repose que sur quelques cas individuels, celui du Fennec par exemple et doit être abandonné.

L'ouvrage que nous venons d'analyser rapidement est complété d'une bibliographie relative aux Mammifères et aux Oiseaux de l'Afrique du Nord et contrées limitrophes, comptant 672 numéros ; il est illustré de figures dans le texte, de sept planches relatives aux biotopes sahariens et de seize cartes en couleurs donnant la répartition géographique de quelques Mammifères et Oiseaux.

L'ensemble représente un travail dont il est à peine besoin de souligner l'importance et la valeur de la documentation ; cet ouvrage sera consulté avec fruit par les naturalistes qu'intéresse le peuplement des contrées désertiques.

L. G. SEURAT,
professeur à la Faculté des Sciences.

BOTANIQUE

- BERTRAM (Adolf). — Die Heimat der *Abies numidica* am Djebel Babor (Kleine Kabylie). *Mitteilungen der Deutschen Dendrologischen Gesells*; Nr. 45, p. 173-180, 1933.
- CABALLERO (A.). — Plantas de Ifni. *Bolet. de la Soc. Española de Historia natural*. T. XXXVI, n° 3, p. 139-149, fig. 1-3, pl. XIV, 1936.
- FONT-QUER (P.). — De flora occidentalis adnotationes XIII *Cavanillesia*, vol. VII, fasc. VI-IX, p. 149-150, 1935.
- NELVA (Guy). — Contribution à l'étude des Champignons comestibles et vénéneux de la région sud des Hauts-plateaux constantinois. Thèse pour le Doctorat en pharmacie, Alger, 1936.
- FR. SENNEN. — Campagnes botaniques au Maroc oriental de 1930 à 1935 des frères Sennen et Mauricio EE. CC. 1 vol., 167 p., Madrid, 1936.
- SCHWARZ (O.). — Einige neue Eichen des Mediterrangebieten und Vorderasiens. *Notizblatt des Bot. Gart. u. Mus. Berlin-Dahlem*. Bd. XII, Nr. 114, 30 juni 1935.

Dans ce travail est décrit une nouvelle espèce de Chêne algérien : *Quercus cerridolepis* Schwz, provenant du Djebel Tababor près de Constantine et voisin du *Q. Afares* Pomel.

GÉOLOGIE

- JAEGER (Fritz). — Trockengrenzen in Algerien. *Petermanns Mitteilungen. Ergänzungsheft* Nr. 223, p. 1-67, pl. 1-5, 1936.
-

Errata

à la Table des Matières du tome vingt-six.

p. 378 au lieu de :

Malthodes barbarus Pic var. *obscurior* Norm., p. 238. — Malthodes *doctoris* Norm., p. 239. — Malthodes *reductopygus* Norm., p. 240. —
lire :

Malthodes barbarus Pic var. *obscurior* Pic, p. 238. — Malthodes *doctoris* Pic, p. 239. — Malthodes *reductopygus* Pic, p. 240.

Achevé d'imprimer le 15 Juin 1936.

Le secrétaire général,
gérant du Bulletin :

J. FELDMANN.